



HAL
open science

Tous des assistés ? L'opinion des Européens envers les chômeurs dans un contexte d'activation de l'emploi

Romain Caron

► **To cite this version:**

Romain Caron. Tous des assistés ? L'opinion des Européens envers les chômeurs dans un contexte d'activation de l'emploi. Science politique. 2018. dumas-02542614

HAL Id: dumas-02542614

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02542614>

Submitted on 14 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Sciences Po Grenoble

Romain CARON

TOUS DES ASSISTÉS ?

**L'OPINION DES EUROPÉENS ENVERS LES CHÔMEURS DANS
UN CONTEXTE D'ACTIVATION DE L'EMPLOI**

Année 2017-2018

Séminaire « Grandes Enquêtes Internationales »

Sous la direction de Frédéric GONTHIER

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Sciences Po Grenoble

Romain CARON

TOUS DES ASSISTÉS ?

**L'OPINION DES EUROPÉENS ENVERS LES CHÔMEURS DANS
UN CONTEXTE D'ACTIVATION DE L'EMPLOI**

Année 2017-2018

Séminaire « Grandes Enquêtes Internationales »

Sous la direction de Frédéric GONTHIER

Résumé

Amenées par la libéralisation accrue des pays européens au cours des dernières décennies, l'activation est aujourd'hui à l'œuvre partout en Europe. Le système bicéphale de l'activation donne les moyens aux chômeurs de retrouver un emploi, de se rendre « employables », tout en les responsabilisant davantage. L'implantation massive de ces mesures, en tentant de remédier aux problèmes de l'emploi, modifie cependant le cadre cognitif par lequel les chômeurs sont perçus par les Européens. Les avis à l'encontre des demandeurs d'emploi, déjà divergents au sein de la société, semblent alors davantage polarisés par l'application de l'activation de l'emploi, mais différent selon les situations économiques et la nature des mesures d'activation mises en œuvre dans les différents pays européens.

Mots-clefs : *Activation, politiques de l'emploi, opinion publique, systèmes de protection sociale, aide à l'emploi.*

Abstract

Driven by the increased liberalization of European countries in recent decades activation is now taking place accross Europe. The two-way system of activation gives unemployed people the means to find a job, to make themselves "employable", while making them more responsible. The massive implementation of these measures, while trying to solve the problems of employment, however, modifies the cognitive framework by which the unemployed are perceived by the Europeans. Opinions against jobseekers, already divergent within society, seem more polarized by the application of the activation of employment, but differ according to the economic situations and the nature of the measures implemented in different European countries.

Keywords : *Activation, employment policies, public opinion, social protection systems, employment assistance.*

Remerciements

Tout d'abord je tiens à remercier mon directeur de mémoire et de master, Frédéric Gonthier, qui m'a beaucoup aidé dans la réalisation de ce mémoire de recherche. Les nombreux échanges que nous avons pu avoir et ses précieuses remarques m'ont éclairé et guidé tout au long de mon analyse.

Je tiens aussi à remercier les autres professeurs du « Label Recherche » de Sciences Po Grenoble, Sonja Zmerli, Raul Magni-Berton et Claire Dupuy notamment, pour leurs suggestions avisées sur le sujet.

J'exprime également toute ma gratitude à Adrien Papuchon et Laura Castell, membres de la *Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques*, qui m'ont transmis de nombreuses connaissances utiles à la rédaction de ce document, aussi bien dans le domaine statistique que dans la technique rédactionnelle.

Je remercie enfin ma famille et mes amis pour leur patient travail de relecture et leurs précieux conseils.

Sommaire

Introduction	7
I) Le contexte européen	12
II) L'activation.....	19
III) Méthodologie	29
IV) Résultats	40
V) Discussion des résultats et implications	67
Conclusion.....	73
Bibliographie	76
Table des matières.....	83
Table des illustrations	84
Table des annexes	85

Introduction

Act of Rehabilitative Work Experience (« Kuntouttava Työtoiminta » ; 2001) en Finlande, *lois Hartz* (2003) en Allemagne, *Working Tax Credit* (2003) au Royaume-Uni, *Work Assessment Allowance* (« Arbeidsavklaringspenger » ; 2010) en Norvège ou encore *Prime d'Activité* en France (2015) : les politiques d'activation de l'emploi ont le vent en poupe en Europe. Ces politiques néolibérales (Jobert, 1994) sont la conséquence des vagues de libéralisation successives des gouvernements européens depuis les années 1980 et sont accentuées notamment depuis la crise des *subprimes* et ses conséquences sociales et économiques en Europe (Martin, 2014). Le taux de chômage est passé de 7,2 % dans les pays de l'Union Européenne (28 pays) en 2007, à 11 % en 2013¹, en suivant une hausse continue. Il se situait en 2017 autour des 7,6 %. De même, le taux de risque de pauvreté (au seuil de 60 % du revenu médian) a augmenté de 23,6 % en 2007 à près de 30 % en 2016², alors que le PIB par habitant a chuté entre 2007 et 2011 avant de repartir à la hausse jusqu'à aujourd'hui³.

Les politiques d'activation de l'emploi suivent l'orientation du « *making work pay* » souhaité par l'Union Européenne, qui vise à encourager les allocataires de minima sociaux à reprendre un emploi en les rendant « aptes » au travail, en limitant les « pièges à inactivité ». Poursuivant des objectifs économiques, elles dirigent les chômeurs vers le marché du travail en tâchant de « rendre le travail rémunérateur »⁴. Elles sont également multidimensionnelles puisqu'elles favorisent l' « émergence de liens inédits entre droits sociaux et obligations morales » ; l' « expérimentation de nouvelles formes d'offres publiques de travail » ; la « tendance à mêler indemnisation et rémunération » ou encore la

¹ Source : Eurostat, Taux de chômage total. Disponible sur <http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tps00203&plugin=1>, dernière consultation le 15/08/2018.

² Source : Eurostat, Taux de risque de pauvreté par seuil de pauvreté et le niveau d'éducation atteint – enquête EU – SILC. Disponible sur http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_li07&lang=fr, dernière consultation le 15/08/2018.

³ Source : Eurostat, PIB par habitant en SPA. Disponible sur http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=sdg_10_10&plugin=1, dernière consultation le 15/08/2018.

⁴ Commission Européenne. « Moderniser la protection sociale pour des emplois plus nombreux et de meilleure qualité - une approche globale pour rendre le travail rémunérateur ». Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. COM(2003) 842, Bruxelles, 30.12.2003.

« constitution d'un espace intermédiaire entre emploi salarié et activité salariale » (Rosanvallon, 1996). Bien que préexistantes au krach boursier, l'implantation massive et continue en Europe de ces politiques se présente alors comme une réponse à la crise économique survenue en 2008 en Europe. Elles visent à contenir les taux de chômage, à garder une activité économique dynamique tout en limitant les dépenses publiques (Erhel, 2010). Globalement, les chiffres présentés ci-dessus montrent que les politiques sociales et économiques ont eu une certaine efficacité puisque le taux de chômage a presque retrouvé son niveau d'avant-crise, et certains pays comme l'Allemagne ou la Pologne ont même significativement réduit le nombre de personnes sans emploi. La croissance semble également être de retour puisque le PIB réel, après avoir lourdement chuté en 2009, n'est pas loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant la crise.

Cependant, le relatif succès économique de ces politiques d'incitation à l'emploi en Europe a un coût social qu'il est parfois difficile de mesurer dans son intégralité. Le taux de risque de pauvreté n'a, lui, jamais baissé, et continue au contraire son ascension vers des taux alarmants pour de nombreux pays. Les inégalités de revenus non plus ne reculent pas depuis 2008 en Europe⁵. Ainsi, si les indicateurs économiques révèlent plutôt une reprise de l'activité et des lendemains plutôt meilleurs, la situation individuelle de beaucoup d'Européens semble s'être plutôt dégradée.

Les systèmes d'États-providence, qui assurent aux citoyens une protection sociale et un niveau de vie minimum, sont constamment réformés depuis plusieurs décennies et tendent tous vers une libéralisation accrue des services publics (Thelen, 2015). Malgré les différences dans leur forme et les variations dans leurs performances, les récents développements des systèmes sociaux semblent montrer une certaine convergence des politiques sociales (Arrignon, 2014) qui ont de plus en plus tendance à lier les aides sociales au marché du travail (« *recommodification* »). Ce faisant, les politiques publiques mettent l'accent sur la conditionnalité des aides sociales et sur la responsabilité personnelle des individus. Les prestations sociales tendent à devenir une récompense pour les individus faisant preuve de bonne volonté.

⁵ Source : Eurostat, Coefficient de Gini du revenu disponible équivalent – enquête EU – Silc. Disponible sur <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>, dernière consultation le 15/08/2018.

Ainsi, dans un contexte où les inégalités s'accroissent en Europe, les réformes des Etats-providence insistent sur un clivage entre « *insiders* » qui bénéficient d'emplois stables et de revenus décents et « *outsiders* », qui en sont privés et dépendent d'un système de solidarité sociale (Braconnier & Mayer, 2015). En misant sur la responsabilisation des individus, les politiques d'activation développées notamment par les instigateurs du « *Third Way* » peuvent fragiliser les populations les plus éloignées de l'emploi, les plus précaires, qui sont parfois simplement incapables d'avoir accès à l'emploi et à une situation stable (Duvoux & Paugam, 2008 ; Duvoux, 2009). Ces politiques qui visent à améliorer la condition des demandeurs d'emploi tout en les responsabilisant, semblent avoir des effets limités en fonction des cibles (Martin, 2014), et peuvent même parfois aboutir à un effet inverse (Van Oorschot, 2002 ; Standing, 2011 ; Tayler-Gooby, 2013). Face à la possibilité d'une universalité des aides sociales, c'est bien le versement de prestations ciblées et conditionnelles à un bon comportement qui est prôné par les gouvernements européens. Leurs effets sont ambivalents : les aides sont souvent généreuses et utiles à un certain type d'individus « employables », mais elles peuvent également avoir tendance à stigmatiser et dévaloriser ceux qui les reçoivent en les plaçant en situation d'assistance et d'infériorité (Castel & Martin, 2012).

La Stratégie Europe 2020⁶, suivie par presque tous les pays européens, vise à remettre au travail les individus sans emploi et dans le besoin. Si le but est louable et apparaît comme un système « *win-win* » à la fois pour les économies européennes mais aussi pour les chômeurs qui retrouveraient ainsi, par le biais de l'emploi, des revenus plus importants et une réinsertion dans la société, certains effets pervers de ces politiques d'aide au retour à l'emploi ne semblent pas avoir été pris en compte. Aujourd'hui, selon les Européens, le chômage et les inégalités sociales sont les deux défis majeurs que l'Europe va devoir surmonter dans les années à venir⁷. Or, les opinions envers les chômeurs ou les inactifs, ceux qu'on nomme bientôt « assistés », semblent être assez négatives (Larsen, 2007 ; Clery *et al.*, 2013). Les chômeurs peuvent alors être perçus comme inutiles voire nocifs à la société puisqu'ils ont de plus en plus tendance à être vus comme des profiteurs d'un système trop

⁶ European Commission. Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester/framework/europe-2020-strategy_en, dernière consultation le 22/08/2018.

⁷ Eurobaromètre 2017. Special Eurobarometer 467 Report. *Future of Europe, Social issues*. November 2017.

généreux avec eux (Duvoux, 2009). Cette vision de la société pourrait même, à terme, favoriser une montée du populisme déjà observable dans de nombreux pays européens et effriter un peu plus le lien social existant entre habitants d'un même pays, voire entre Européens.

Au vu des éléments présentés, on est en droit de se demander **dans quelles mesures les politiques d'activation et l'opinion des Européens envers les chômeurs sont-elles liées ?**

Si les politiques d'activation ont déjà été largement étudiées depuis leurs débuts, les effets de leur implantation massive et rapide de ces dernières années sont encore peu connus. Des travaux récents analysent leur impact sur le renouvellement des politiques sociales (Pagnac, 2013), sur l'économie (Martin, 2014) voire sur la psychologie des chômeurs (Friedli & Stearn, 2017), mais aucun ne s'est pour l'instant penché sur la relation entre opinion publique et mise en place de l'activation de l'emploi. Ce type d'analyse permet également une comparaison au niveau européen comprenant de nombreux pays. Jusque-là plutôt cantonnée à des analyses qualitatives ou quantitatives à petite échelle (Aurich, 2011 ; Duvoux, 2012 ; Arrignon 2014), l'analyse des politiques d'activation et de ses effets pourrait également bénéficier d'une analyse quantitative incluant davantage de pays.

Afin de répondre à cette question, plusieurs hypothèses sont donc envisagées. D'abord, en responsabilisant les bénéficiaires des prestations sociales, les politiques d'activation distinguent ceux qui ont un bon comportement de ceux qui ne montrent aucune bonne volonté à retourner sur le marché de l'emploi. Elles pourraient alors attiser les inimitiés entre des groupes sociaux (H1). En effet, certains individus pourraient avoir tendance à percevoir des chômeurs comme « méritant » davantage les aides sociales que d'autres. En insistant sur la capacité de chacun à se rendre « apte » au travail, les politiques d'activation renforceraient la stigmatisation de certains chômeurs par une frange de la population. Ensuite, l'appréciation des chômeurs devrait également être différente selon la situation de chaque pays. Les politiques d'activation qui ont été mises en place afin de s'adapter à la nouvelle conjoncture économique diffèrent selon les pays européens, ce qui peut entraîner des opinions variées vis-à-vis des chômeurs. Le jugement à l'égard des chômeurs serait fonction de la bonne santé économique du pays ou du type d'État-providence à l'œuvre (H2). Enfin, les montants dépensés en politiques d'activation de l'emploi ainsi que la nature

des mesures mises en œuvre diffèrent fortement selon les pays. Étant donné le caractère culpabilisant de l'activation, il est possible que plus les dépenses augmentent, plus les opinions envers les chômeurs soient mauvaises. Mais la forme que prennent les mesures mises en œuvre est certainement un facteur encore plus déterminant dans les représentations que se font les individus des demandeurs d'emploi (H3).

Afin de répondre à cette question et pour vérifier ces hypothèses, il est important de comprendre le contexte social et économique européen (I) qui participe à la formation d'opinions différentes selon les situations et les pays. Il faudra également définir clairement le concept « d'activation » et présenter la littérature de son application et de ses possibles conséquences sur l'opinion envers les chômeurs (II). Ensuite, la méthodologie de l'enquête réalisée sera expliquée (III). Les jeux de données utilisés seront présentés et les recodages nécessaires et analysés effectués seront justifiés. La réponse aux hypothèses par l'analyse quantitative viendra dans une quatrième partie (IV) qui présentera les résultats de l'enquête. Dans un dernier temps, les implications et les limites des analyses présentées dans ce mémoire de recherche seront discutées (V).

I) Le contexte européen

1) Les États-providence et les conséquences de la crise

Au sortir de la crise des *subprimes*, si la croissance chute dans tous les pays européens, la situation de l'emploi est, elle, beaucoup plus contrastée. Certains ont en effet subi une hausse rapide et forte du chômage (Espagne, Grèce...), tandis que d'autres ont paru peu touchés par cette crise internationale majeure (Allemagne, Pays-Bas, pays scandinaves...)⁸. Les performances des pays européens sont donc variées. Afin de retrouver la croissance partout en Europe et de permettre aux pays les plus touchés de faire baisser les taux de chômage parfois très importants, l'Union Européenne s'est dotée d'outils et d'une stratégie commune pour l'emploi. En effet, rapidement après la crise, les gouvernements européens se sont mis d'accord sur une série de mesures destinées à remettre l'Europe sur les rails de l'emploi : la Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE) a donc été créée en 1997 afin de réaliser un objectif de création d'emplois de qualité en Europe. Elle fait aujourd'hui partie de la stratégie « Europe 2020 » en faveur de la croissance qui a été établie lors du traité de Lisbonne en 2010. Ainsi, les pays membres se sont entendus sur les solutions à apporter au chômage en Europe et parmi elles figure l'activation des politiques de l'emploi. Les lignes directrices de la stratégie « Europe 2020 » énoncent alors : « les États membres devraient réexaminer les systèmes fiscaux, les régimes de prestations sociales et la capacité des services publics à apporter l'aide nécessaire afin d'accroître la participation au marché du travail et de stimuler la demande de main-d'œuvre » (2010). Si le terme d'« activation » n'est ici pas employé, il est évoqué quelques lignes plus bas dans le même paragraphe : « les services de l'emploi jouent un rôle important dans l'activation et l'appariement; aussi devraient-ils être renforcés par des services personnalisés et des mesures d'action et de prévention par rapport au marché du travail à un stade précoce » (2010). Malgré la diversité des institutions et de la situation économique des États-membres, il semble qu'en définissant une stratégie commune pour l'emploi et de lutte contre le chômage, l'Union Européenne soit le prisme par lequel passe la convergence des politiques de l'emploi.

⁸ Source : Eurostat. Taux de chômage total.

Les performances diverses qui sont pourtant montrées par les pays européens doivent notamment être attribuées à la variété des institutions qui existent en Europe. Les « institutions » sont les différents systèmes politiques qui régissent une société, comme les systèmes de sécurité sociale, les partis politiques, les syndicats... En revanche, leur définition n'inclut pas les faits sociaux comme les interactions familiales ou les structures de classes qui ne sont pas des « objets » créés sciemment par les individus pour les individus (Svallfors, 2003). Ici, ce sont notamment les politiques de l'emploi mises en place et le système de protection sociale qui ont joué un rôle déterminant dans la résilience des économies. Les institutions diffèrent en Europe selon la forme qu'a pris l'État-providence ou de ce qui se rapproche le plus d'un système de protection sociale. La totalité des institutions compétentes dans les domaines de la protection sociale et de la redistribution des richesses est constitutive de l'État-providence. Les systèmes de protection sociale modernes sont apparus en Europe à la fin du XIXe siècle et se sont développés progressivement jusqu'aux années 1970 en élargissant leurs compétences. En Europe, les deux modèles fondateurs de l'État-providence sont les modèles « bismarckien » et « béveridgien ». Le premier repose sur un mécanisme d'assurance sociale dans lequel les prestations sont les contreparties des cotisations versées par les individus. Ce modèle s'est surtout développé en Europe continentale et en particulier en Allemagne et en France. Le second modèle a, quant à lui, plutôt été mis en application dans les pays anglo-saxons. Dans l'État-providence « béveridgien », le système de protection sociale est financé par l'impôt et fournit des prestations universelles d'un niveau relativement faible. Dans ce modèle, de nombreuses autres allocations complémentaires d'assistance viennent compléter ce système (Rosanvallon, 1995).

Mais d'autres classifications des États-providence ont été proposées afin de rassembler au mieux les pays possédant des institutions similaires. Étant donné la variété des institutions existantes dans chaque pays et les particularismes nationaux, la catégorisation des États-providence renvoie surtout à une hybridation de modèles plus ou moins proches (Arts & Gelissen, 2002), ce qui explique également pourquoi plusieurs typologies sont possibles. Gøsta Esping-Andersen est le premier à en distinguer trois et à définir leurs caractéristiques : le modèle « social-démocratique » des pays scandinaves qui allie un fort degré de démarchandisation (« *decommodification* » ; c'est-à-dire le degré auquel une personne peut

maintenir un niveau de vie correct sans dépendre du marché du travail ; Arts & Gelissen, 2002) à un certain universalisme des aides sociales ; le modèle « corporatiste-conservateur » des pays continentaux qui fait notamment varier les bénéficiaires reçus en fonction du précédent statut et qui propose un degré de « *decommodification* » moyen ; le modèle « libéral » anglo-saxon où le degré de « *decommodification* » est faible, dans lequel l'accent est mis sur la responsabilité personnelle de sa situation et où les aides sociales sont, certes, subordonnées à certaines conditions mais d'un niveau moyen (Esping-Andersen, 1990). Chacun de ces types possède des institutions aux caractéristiques et aux finalités plus ou moins proches, qui les différencie cependant des autres types.

Or, les institutions qui constituent les types d'États-providence sont tout autant définies par les préférences des individus qu'elles ne les définissent. Les politiques de l'emploi mises en application dans les pays européens peuvent résulter d'une certaine demande de la population, mais l'opinion de la population semble également déterminée en partie par les politiques appliquées et leurs effets réels ou supposés (Svallfors, 2002). Ainsi, en déterminant ce qui est « normal » et ce qui est « déviant » à travers un système de récompenses et de punitions, elles tendent à faire apparaître certaines attitudes plutôt que d'autres. Si l'on suit Svallfors et que l'on s'intéresse à l'influence des institutions selon le type d'État-providence, il apparaît que le régime corporatiste-conservateur créerait de fortes disparités entre « *insiders* » et « *outsiders* », entre ceux qui disposent d'une bonne position sur le marché du travail et ceux qui sont au chômage ou en emploi précaire. Le modèle social-démocratique, lui, tendrait à générer des différences entre hommes (majoritairement dans le privé) et femmes (majoritairement dans le public), tandis que le modèle libéral favoriserait les divisions et les inégalités entre classes sociales (Svallfors, 2002).

Cependant, les changements politiques majeurs faisant suite aux chocs externes tels que les crises pétrolières et les crises financières vont profondément transformer le rôle et les pouvoirs de l'État social en Europe. En s'adaptant à la nouvelle donne économique, les États-providence entament donc leur mutation.

2) La libéralisation des institutions dans les pays européens

Depuis les années 1970 et les premiers chocs pétroliers qui ont apporté les premiers taux de chômage importants en Europe, la théorie keynésienne de l'équilibre optimal a été mise à mal, et le libéralisme économique, théorisé principalement par Milton Friedman (2002), est allé croissant. Cette doctrine économique considère que les dépenses publiques doivent être équilibrées par les revenus de l'État et ainsi obtenir un budget public de l'État qui soit neutre. La baisse des coûts salariaux et des coûts de production est préconisée, notamment au moyen de l'innovation, d'une meilleure compétitivité et d'une meilleure productivité (Amador, 2014). Les États-providence, garants d'une certaine protection sociale et d'un niveau de vie minimum à tous se sont donc d'abord développés en rupture avec les principes du libéralisme. Mais ils n'ont pas échappé au changement de paradigme économique et se sont eux aussi libéralisés à la fin du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui en flexibilisant, à des degrés variés, le marché du travail, en limitant le rôle des syndicats et en réduisant les dépenses publiques (Streeck & Mertens, 2011). D'après la pensée des économistes classiques, être au chômage ne peut résulter que d'un choix personnel et volontaire puisque le marché doit mécaniquement équilibrer l'offre et la demande (Arrignon, 2014). Ainsi, en « activant » les chômeurs, l'État social imagine des procédés qui rendent la situation des personnes sans emploi beaucoup moins favorable que celle des personnes en emploi. C'est en fait un choix rationnel qui leur est proposé.

Par l'activation, les États-providence visent également à relier les politiques sociales au marché du travail (« *recommodification* ») et s'inscrivent donc, selon Jean-Claude Barbier, dans une logique « néo-libérale » puisque l'Etat ne se désengage pas des politiques sociales mais applique au contraire « un ciblage nouveau des politiques sociales pour en faire des politiques économiques de soutien au marché » (Barbier, 2009). Le rôle traditionnel de l'État-providence est donc remis en question par ces nouvelles logiques de liens au marché du travail, sans toutefois qu'il ne soit victime d'un « retranchement » ou d'une baisse de son niveau d'intervention. D'autres auteurs sont plus réservés sur ce constat. En effet, certains estiment que le retranchement des États-providence a bien eu lieu depuis la mise en application à marche forcée du libéralisme économique - et continue certainement - mais

reste toutefois largement contenu puisqu'il est relativement impopulaire auprès des électeurs (Pierson, 1993 ; 1996 ; Vis et al., 2008). Le retrait de l'État social n'aurait donc lieu qu'en des circonstances particulières (notamment lorsque les partisans d'une faible intervention de l'État sont au pouvoir) ou lorsque l'État prévoit suffisamment de contreparties pour ne pas trop perdre en popularité (Giger & Nelson, 2010). Ainsi, les politiques sociales n'ont plus comme finalité la garantie de revenus mais la garantie d'obtenir un revenu une fois sur le marché du travail. L'État devient l'« intermédiaire entre les personnes pauvres et le marché », qui assure la rencontre entre l'offre et la demande (Arrignon, 2014). L'Etat social actif, loin d'être non-interventionniste, est donc au service de l'économie et réalise des réformes favorables au marché du travail. En contraignant les personnes sans emploi et précaires à retrouver un travail (parfois faiblement payé), l'activation des politiques de l'emploi compense l'effet pervers supposé de la protection sociale - qui inciterait les individus à ne pas chercher d'emploi - en ramenant les chômeurs sur le marché. Les politiques actives peuvent ainsi compenser les pertes dues aux politiques passives par l'augmentation du nombre de personnes travaillant en entreprises et qui acceptent des offres de salaires relativement faibles.

Depuis plusieurs années, la plupart des pays européens mettent également en place des politiques de l'emploi qui tendent toutes vers le même modèle dit de « flexisécurité » (ou « flexicurité » ; Barbier, 2009). Ces dispositifs de « flexisécurité » doivent permettre la rencontre entre l'offre et la demande d'emplois et favoriser le maintien en emploi des salariés grâce à une flexibilité de la durée du travail ou du coût du travail pour l'entreprise (Erhel, 2010). Parmi eux, les dispositifs de chômage partiel se sont largement répandus à travers l'Europe afin de maintenir la croissance et les taux d'emplois (en Allemagne, 1,53 million de salariés étaient dans cette situation en 2009 ; Koch & Massol, 2014). L'application de ces mesures s'est réalisée petit à petit, selon le principe de « *layering* » développé par Streeck & Thelen (2005), redéfinissant ainsi peu à peu les fonctions et les buts du système de protection sociale et des politiques de l'emploi.

La convergence des politiques de l'emploi observée provient en tout état de cause d'une vague de libéralisation des politiques publiques à l'œuvre depuis les années 1980, qui s'est amplifiée après la crise (Lefresne, 2010). La pression sur le marché du travail se faisant plus

forte, la logique corporatiste traditionnelle de certains États-providence européens et la « *decommodification* » se sont effacées au profit de la conditionnalité des aides au sein d'une stratégie d'activation de l'emploi. On constate cependant que chaque pays adopte un modèle d'activation qui lui est propre, en mettant en œuvre à des degrés variés les différents outils à sa disposition. Par exemple, le modèle de flexisécurité développé en Scandinavie flexibilise le marché du travail en favorisant notamment les licenciements en échange d'une assurance d'allocations généreuses. Le modèle anglo-saxon, lui, active les politiques de l'emploi en conditionnant le versement de prestations à l'occupation d'un emploi et en mettant l'accent sur la responsabilité individuelle des bénéficiaires des aides sociales. Selon certains auteurs, ces différences dans la convergence des politiques de l'emploi vers l'activation rendent cette thèse critiquable. Patrizia Aurich voit, par exemple, plutôt une convergence dans la nature des politiques qui se libéralisent mais pas dans le degré d'application (Aurich, 2011). La grande variété des facultés des pays européens à résister au choc externe de la crise de 2008 semble en effet plutôt en accord avec cette hypothèse. Si les politiques de l'emploi convergeaient réellement en tous points, les performances des différents États-providence ne devraient pas être aussi hétérogènes. Toutefois, la thèse de la convergence des politiques de l'emploi peut encore reposer sur la différence des points de départ de chaque pays. En effet, les institutions de chaque pays n'ont pas pu montrer les mêmes capacités d'adaptation aux politiques néo-libérales (Barbier, 2009), à cause de leur mise en œuvre historique, de leurs finalités et de leurs performances. Ainsi, au vu des résultats économiques et sociaux, les politiques de flexibilisation du marché du travail ont été relativement efficaces dans les pays nordiques qui bénéficiaient d'un terrain favorable à leur implantation : une protection sociale et des aides importantes, un marché du travail actif, des offres de formation variées et un taux de syndicalisation élevé (Barbier, 2009). Cependant, d'autres pays, comme l'Espagne ou dans une moindre mesure la France, ont fait converger leurs institutions vers ce modèle de flexisécurité sans pour autant avoir le même terrain favorable, ce qui a eu pour conséquence de rendre difficile l'accès à l'emploi pour de nombreuses personnes et la précarisation des populations fragiles. Bien souvent, les jeunes sont les personnes les plus touchées par le chômage, soit parce qu'ils sont moins bien protégés dans l'emploi, soit parce que leur insertion professionnelle devient plus difficile (Erhel, 2010). Il est donc probable qu'une convergence des politiques de l'emploi soit à l'œuvre dans les pays européens suite à

la libéralisation intensive qui est appliquée, mais chaque pays l'applique à sa manière et à son rythme.

La libéralisation des institutions des pays européens en œuvre depuis la fin des années 1970 a donc constitué une réponse à la nouvelle donne économique et à l'apparition d'un chômage important qui mettait en péril l'existence des États-providence. Le nouveau paradigme économique a alors transformé les finalités de l'État-providence et de nouveaux outils ont été créés afin de mener à bien ses nouvelles missions, notamment celle du retour à l'emploi des bénéficiaires des aides sociales.

II) L'activation

1) Retrouver le chemin de l'emploi par l'incitation

Les politiques de l'emploi sont variées. Elles peuvent revêtir différentes formes, être destinées à plusieurs publics et servir différents objectifs. Certaines sont dites « passives » lorsqu'elles ont pour but de réduire le chômage en modifiant la répartition du travail et d'améliorer la condition des chômeurs, d'autres sont dites « actives » lorsqu'elles visent à encourager la reprise d'un travail pour les chômeurs. Ces dernières ont vu le jour dans les pays scandinaves, probablement en Suède (Barbier, 2002 ; Pagnac, 2013), mais se sont surtout développées au Royaume-Uni dans les années 1990, par l'intermédiaire des instigateurs du « *Third Way* » (Clasen & Clegg, 2004). Les politiques passives sont des politiques inconditionnelles de soutien au revenu, qui ne visent pas directement à augmenter le niveau de l'emploi mais à verser des revenus de remplacement aux personnes sans emploi. De nos jours, elles font face à de vives critiques qui les accusent d'inciter les bénéficiaires des aides sociales à rester en dehors de l'emploi. La désincitation à chercher un emploi a été baptisée « trappe à inactivité » (« *inactivity trap* ») et déplore le fait que les revenus peu élevés suite à une reprise d'emploi ainsi que les efforts fournis pour y parvenir ne compensent pas la perte des revenus d'assistance. Plus généralement, la critique des trappes à inactivité est une critique de l'organisation des aides sociales et de l'État-providence.

Ainsi, les politiques passives de l'emploi sont « activées » et sont davantage liées au marché du travail, ce qui les éloigne, de fait, de leur but premier, à savoir le versement d'une prestation sans condition. Les réformes actives, renforcées depuis l'augmentation du chômage après la crise, visent uniquement à faire en sorte que les prestations perçues par les bénéficiaires contribuent au retour à l'emploi. Pour ce faire, les aides sont davantage liées au marché du travail et deviennent conditionnelles à des contreparties comme des exigences de formation ou de recherche active d'emploi, ou bien conditionnelles à des niveaux de revenus, afin de favoriser le retour à l'emploi. Les politiques d'activation mêlent donc des instruments coercitifs et incitatifs afin de réduire le chômage : elles utilisent des

mécanismes d'encouragements (« *carrots* ») et de sanctions (« *sticks* ») (Serrano Pascual, 2004). « Activer » les chômeurs s'est alors parfois traduit par le renforcement d'obligations imposées aux allocataires d'aides sociales mais également par la mise en place de crédits d'impôt ou par la fiscalisation des dépenses sociales remplaçant le financement par les cotisations (Barbier, 2009). Au final, l'activation serait « la mise en conformité du secteur social sur des modes de pensées et des objectifs économiques, une manière économique de concevoir les politiques sociales, de se représenter les choix des personnes pauvres et de gouverner leurs comportements » (Arrignon, 2014).

L'activation des politiques de l'emploi dispose donc d'au moins deux leviers pour encourager les chômeurs à retrouver un emploi. Le premier de ceux-ci est l'incitation à retrouver un travail. Par un effet de miroir, rendre l'emploi attractif revient à rendre la situation de chômage la moins soutenable possible. Les récentes réformes des États-providence se sont donc engagées sur cette voie et conditionnent de plus en plus le versement des prestations à la recherche active et prouvée d'un emploi. Ainsi, si la générosité globale des prestations en Europe ne semble pas s'atténuer (Erhel, 2010), celles-ci peuvent être drastiquement réduites voire annulées si le chômeur ne fait pas preuve de bonne volonté selon l'organisme chargé de lui retrouver un emploi. De plus, des aides supplémentaires sont attribuées aux personnes disposant d'un emploi mais offrant de faibles revenus, comme par exemple les situations de chômage partiel ou plus largement pour les travailleurs précaires. Ces aides, qui peuvent être importantes, telles que la « *Prime d'activité* » en France, ou le « *Working Tax Credit* » au Royaume-Uni incitent donc fortement les personnes à retrouver un travail. De même, le versement des prestations n'est pas à durée illimitée. Au bout d'une certaine période, variable selon les pays, les chômeurs sont ainsi plus qu'incités à trouver un emploi, sous peine de voir leurs revenus s'amoindrir. Tout est fait pour rendre l'emploi attractif afin que les entreprises disposent d'une main d'œuvre importante. Cette logique s'inscrit donc complètement dans le cadre de la flexisécurité. Mais l'incitation à retrouver un emploi n'est pas uniquement financière. En effet, l'activation des politiques sociales et des chômeurs passe également par des offres de formation, notamment professionnelles, qui permettent aux personnes sans emploi de se rapprocher du monde du travail. L'assiduité à certaines

formations peut d'ailleurs parfois être obligatoire⁹. Des entretiens personnalisés avec des conseillers qui suivent précisément des dossiers de chômeurs peuvent également être proposés dans certains pays, ce qui constitue une aide simple pouvant augmenter les chances de retour à l'emploi des individus.

L'objectif premier des politiques d'activation de l'emploi est donc l'augmentation de l'« employabilité » des chômeurs. En les formant, en les forçant à accepter des offres d'emploi parfois éloignées de leurs souhaits initiaux, ils sont plus à même d'entrer sur le marché du travail (Ben Hassen & Hofaidhllaoui, 2012). Dans la droite lignée des objectifs des politiques d'activation, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) donne une définition de l'employabilité très individualisée : « l'aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle »¹⁰. L'employabilité dépend donc en partie des qualifications mais aussi du comportement des chômeurs, elle relève de leur propre responsabilité. L'activation des chômeurs vise donc à rendre « employables » ces personnes aux yeux des employeurs en les incitant à se former et à réaliser les démarches nécessaires.

Après avoir manié la « carotte » matérialisée notamment par des incitations financières et des opportunités de formations personnelles et professionnelles, les politiques d'activation de l'emploi doivent également user du « bâton ».

2) La mise en place de politiques coercitives

Les critiques envers les politiques d'activation sont, en vérité, surtout tournées vers leur caractère coercitif (Barbier, 2001 ; Friedli & Stearn, 2017). L'activation par la contrainte est parfois jugée contre-productive puisqu'elle aurait tendance à diviser la société entre

⁹ Loi n°2008-758 du 1^{er} août 2008 relative aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi. Document disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2008/8/1/ECX0812043L/jo/texte>, dernière consultation le 24/08/2018.

¹⁰ Source : Organisation Internationale du Travail. Rapport de la Commission de la mise en valeur des ressources humaines. Présentation, discussion et adoption. 88^e session, Genève, 30 mai – 15 juin, 2000. Disponible sur <http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc88/com-humd.htm>, dernière consultation le 22/08/2018.

« capables » et « incapables », entre « employables » et « non-employables », ce qui aurait, entre autres résultats, pour effet d'éloigner encore plus de l'emploi les personnes les plus fragiles et qui nécessitent un accompagnement de longue durée. D'autres estiment plus radicalement que ces politiques sont dangereuses pour les individus précaires et effritent le lien social, déjà fragile, existant au sein de la société (Duvoux, 2009). Cependant, les promoteurs de ces politiques néo-libérales jugent nécessaires les mesures coercitives dans l'objectif de limitation du taux de chômage. De plus, l'accès à l'emploi permettrait à ces personnes d'obtenir un niveau de vie décent et une utilité retrouvée dans la société (White, 2004). Ce raisonnement, que l'on pourrait qualifier de paternaliste, se veut, encore une fois, porté vers la bonne santé du marché du travail et de l'économie nationale.

On l'a vu, le montant des prestations versées depuis plusieurs années dans les pays européens n'a pas tendance à diminuer. Il suit au contraire une pente très légèrement ascendante, en lien avec la lente montée de l'inflation en Europe depuis 2015 environ¹¹. L'activation des politiques de l'emploi n'a donc pas grand-chose à voir avec la générosité des aides, mais plutôt avec leur conditionnalité. L'extension de la conditionnalité des aides va de pair avec l'élargissement des sanctions possibles si la personne en recherche d'emploi manque à ses devoirs. Tout se passe comme si un contrat était passé entre le chômeur et l'État : la personne sans emploi s'engage à chercher activement un travail, à respecter les règles établies par l'organisme chargé de l'aider à retrouver un emploi, alors que l'État-providence s'engage à verser une prestation au chômeur afin qu'il continue à vivre de manière décente. Le versement de la « *JobSeeker Allowance* » au Royaume-Uni est par exemple soumis à certaines conditions d'éligibilité : revenus, temps de travail, obligation de rendez-vous réguliers avec des conseillers... et la durée de la prestation est limitée. De même, les sanctions en cas de non-respect des règles d'éligibilité sont de plus en plus dures (Friedli & Stearn, 2017). On attend de plus en plus des individus qu'ils aient une bonne « attitude », un comportement conforme aux exigences des agences pour l'emploi, au nom d'un certain respect des personnes en emploi qui cotisent afin de payer, entre autres, les prestations versées aux chômeurs.

¹¹ Source : OCDE. Social Expenditure – Aggregated Data. Disponible sur : https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=SOCX_AGG, dernière consultation le 25/08/2018. OCDE. Inflation. Disponible sur : <https://data.oecd.org/fr/price/inflation-ipc.htm>, dernière consultation le 25/08/2018.

Les mesures coercitives prises afin de ramener les chômeurs sur le chemin de l'emploi se développent partout en Europe. D'une part, le caractère conditionnel des aides sociales se durcit fortement : le versement des prestations n'est justifié que lorsque le bénéficiaire est dans la « bonne » situation (s'il a l'âge requis, le niveau de revenus nécessaire le cas échéant, s'il a cotisé suffisamment longtemps pour prétendre toucher les aides...) et si celui-ci fait preuve de bonne volonté et d'une attitude positive envers la possibilité de retrouver un emploi. Le volet « psychologique » (défini ainsi par Friedli & Stearn, 2017) des réformes des États-providence comporte par exemple un « code de bonne conduite » à suivre : être disponible pour travailler, rechercher activement un emploi, ne pas refuser trop d'offres considérées comme « acceptables » par les organismes de l'emploi, se rendre régulièrement aux rendez-vous prévus avec les conseillers, sont autant de conditions nécessaires au versement des prestations. Ces dispositifs de « *workfare* » à l'anglo-saxonne sont jugés indispensables afin d'éviter les passagers clandestins, ceux qui se complairaient dans leur vie relativement précaire et qui vivraient grâce aux aides sociales ou d'autres moyens. D'autre part, le durcissement de l'accès aux aides est complémentaire de l'approfondissement et l'élargissement des possibilités de sanctions à l'encontre des individus récalcitrants. Ainsi, si une personne sans emploi refuse plusieurs offres d'emplois jugées « acceptables » par l'État (selon une définition précise encadrée par les organismes compétents), elle se verra infliger des suspensions de ses prestations qui augmenteront graduellement si les manquements au contrat passé entre l'individu et l'État continuent. Le degré de ces sanctions varie énormément selon les pays. C'est dans les pays de l'Est et plus particulièrement en Slovénie que celles-ci semblent les plus dures, alors que dans les pays nordiques comme la Suède ou la Finlande et certains pays continentaux les sanctions apparaissent plus modérées (Venn, 2012). Le caractère coercitif des mesures d'activation de l'emploi complète donc le versant « incitatif ». En réalité, on peut voir dans ces deux termes les deux côtés d'une même pièce, puisque l'incitation peut parfois paraître forcée, tant il reste peu pour vivre si l'individu ne coopère pas, tandis que la coercition est une incitation forte à choisir une certaine voie. Les politiques d'activation de l'emploi sont ainsi créées à partir de ces deux outils.

En s'intéressant aux différences dans le degré d'application et la nature des politiques d'activation mises en œuvre dans les pays européens, on peut retrouver des « familles » d'activation, des politiques assez proches pour qu'elles soient considérées comme relevant

d'une même logique, et ce, malgré les variations inévitables dans leur mise en pratique. En regroupant des pays proposant des politiques d'activation de l'emploi aux caractéristiques relativement proches sans être toutefois identiques, des chercheurs ont donc pu aboutir à des typologies de ces politiques sociales. Lødemel & Trickey (2000) et Barbier (2002) proposent par exemple une opposition de deux « régimes polaires d'activation » (Arrignon, 2014), qui sépare un régime scandinave fondé sur le développement des ressources humaines et généreux, et un régime libéral anglo-saxon qui privilégie une approche coercitive et punitive afin de ramener les bénéficiaires de l'aide sociale vers le travail. D'autres classifications ont été proposées : van Berkel & Hornemann Møller (2002) proposent quant à eux un modèle où trois types de politiques d'activation s'opposent, faisant partie de zones géographiques bien distinctes. D'abord, ils distinguent les pays anglo-saxons, qui s'appuieraient sur des instruments incitatifs pour ramener au travail les bénéficiaires des aides, comme des primes au retour au travail, tout en diminuant les ressources hors du travail. Le deuxième régime que van Berkel et Hornemann Møller décrivent serait celui en vigueur dans les pays d'Europe continentale, où le partage entre droits et devoirs est rééquilibré à travers une prise en charge paternaliste des chômeurs, le durcissement des conditions d'accès aux prestations et le développement de contreparties aux aides. Enfin, les politiques d'activation scandinaves insisteraient, selon eux, davantage sur l'objectif d'intégration sociale et la générosité des prestations.

L'activation des politiques de l'emploi et des chômeurs utilise donc plusieurs méthodes afin de ramener les personnes sans emploi vers le marché du travail. Les politiques passives de l'emploi sont « activées » puisqu'elles deviennent conditionnelles et des politiques actives sont implantées, usant aussi bien d'incitations que de mesures de coercition. On l'a vu, ces mesures ont un impact macroéconomique qui est notable. Bien que les résultats diffèrent selon les pays, les taux de chômage sont globalement réduits (il était supérieur à 11 % en Allemagne avant la série des lois Hartz, il est aujourd'hui aux alentours des 3 %¹²) et les dettes publiques se résorbent légèrement. Cependant, il a été dit que ces mesures comportent un volet « psychologique » (Friedli & Stearn, 2017). Or, très peu d'études se sont jusqu'alors intéressées aux conséquences psychologiques et sociales de ces politiques.

¹² Source : Eurostat, Taux de chômage standardisé – Eurostat. Disponible sur : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/taux-de-chomage-standardise-eurostat-nd/>, dernière consultation le 20/08/2018.

Pointés du doigt, les chômeurs représentent un échec pour la doctrine libérale qui doit alors à tout prix les remettre sur le chemin de l'emploi. Le nouveau paradigme économique qui prévaut en Europe depuis plusieurs décennies a transformé la société et son mode de pensée (Arrignon, 2014). Les individus sont donc aujourd'hui logiquement poussés par les discours politiques à percevoir les chômeurs comme des nuisibles, qui coûtent, mais ne rapportent rien à la société tant qu'ils sont hors de l'emploi.

3) L'impact sur les chômeurs

Les nouvelles politiques publiques qui ont été mises en œuvre afin de lutter contre le chômage et la dette publique sont porteuses de sens, de normes et de valeurs, elles sont l'émanation d'un « rapport au monde » (Müller, 2000), selon l'expression de Pierre Müller. Ces politiques vont avoir des effets sur les bénéficiaires et leur vie quotidienne mais aussi sur les autres groupes d'individus et leurs représentations (Arrignon, 2014), elles « doivent être analysées comme des processus à travers lesquels vont être élaborées les représentations qu'une société se donne pour comprendre et agir sur le réel tel qu'il est perçu. » (Müller, 2000). Plus encore, les institutions peuvent exercer une certaine influence sur les comportements des acteurs et sur leurs prises de décisions (Durkheim, 1897 ; Hall & Taylor, 1997). La libéralisation accrue des politiques de l'emploi a donc nécessairement influencé les opinions et les représentations des individus. Les politiques sociales « actives » adoptées partout en Europe depuis plusieurs années modifient le prisme par lequel les chômeurs sont perçus par la société.

Or, le fonctionnement de l'État-providence repose sur la solidarité entre individus. Une sorte de « pacte social » est par exemple conclu entre les personnes ayant un emploi et qui, en cotisant, participent au financement des allocations chômage, tandis que les bénéficiaires de ces aides s'engagent à retrouver un travail le plus rapidement possible afin de ne plus être en situation d'assistance. Implicitement, un effort est donc attendu de la part des chômeurs afin qu'ils fassent leur possible pour retourner sur le marché du travail, ce qui allégerait les contributions de chacun. De plus, étant donné que les politiques d'activation font tout ce qui est en leur pouvoir pour inciter ou obliger les chômeurs à reprendre un

travail, il apparaît d'autant moins compréhensible aux yeux des personnes en emploi que d'autres personnes restent en dehors de l'emploi. Les rôles de victime et de privilégié semblent alors brouillés. Si les personnes disposant d'un emploi paraissent être les personnes privilégiées et les chômeurs plutôt les victimes d'un système de compétition de l'emploi, le discours de l'activation des politiques de l'emploi tend à échanger les rôles. Le chômage apparaît comme une situation anormale, dans laquelle des individus spoliés bénéficieraient d'aides de la part du reste de la société tandis que les personnes en emploi, boucs-émissaires de la redistribution, financeraient les prestations versées aux personnes sans emploi.

La doctrine néo-libérale mise en avant contribue en fait à redéfinir les régimes de protection sociale, le rôle de l'État ainsi que les rapports de citoyenneté et de solidarité sociale. Le néo-libéralisme modifie donc les « pratiques de gouvernementalité » ainsi que les rapports sociaux ou politiques entre pouvoirs publics et citoyens, mais aussi entre citoyens eux-mêmes (Jobert, 1994). Ainsi, les réformes « actives », focalisées sur l'incitation personnelle, optent pour une approche plutôt individualiste et culpabilisante des risques sociaux. Dans cet esprit, les personnes sans emploi feraient un calcul rationnel des bénéfices et des coûts liés à la reprise d'un emploi. Dans ce calcul, on peut imaginer que l'apport financier du travail par rapport aux allocations ainsi que l'affaiblissement du sentiment de précarité ou d'exclusion sont des bénéfices importants, tandis que des coûts (directs ou indirects) sont engendrés par la reprise d'un emploi tels que les transports, la perte de certains droits, la garde d'enfants... Dans cette configuration, l'individu est donc censé reprendre un travail si les avantages surpassent les coûts, si la situation en emploi paraît plus avantageuse que la situation hors emploi (Arrignon, 2014). Or, puisque l'État social actif fait tout pour que les avantages dépassent les coûts, il ne semble y avoir aucune raison objective à rester en dehors du marché du travail. Les personnes dans cette situation peuvent alors être perçues de différentes manières. Elles peuvent être dépeintes comme volontaires mais incitées à rester hors de l'emploi par un système d'aides publiques pervers et inadéquat (Arrignon, 2014) ou bien plus simplement comme des personnes paresseuses bénéficiant d'allocations et ne souhaitant pas travailler. Cette dernière vision, plus simpliste, a parfois été récupérée comme argument électoral en Europe et est partagée par un nombre conséquent d'Européens, bien qu'elle ne soit pas l'opinion majoritaire (Bréchon & Gonthier, 2014).

L'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder a par exemple parfaitement illustré l'enjeu électoral de cette thématique lorsqu'il a déclaré en 2003 : « ceux qui sont en mesure de travailler mais refusent des offres d'emploi convenables devraient voir leurs allocations supprimées. Il n'y a pas de place pour la paresse dans notre société » (« *whoever is able to work but refuses an appropriate job should have his support cut. There is no right to laziness in our society* » ; Vail, 2009).

Toutefois, la catégorie des chômeurs regroupe une variété infinie de conditions et de raisons d'être au chômage. Chacune de ces situations particulières influence la manière dont sont perçus les chômeurs et, par extension, les politiques sociales et le modèle d'État-providence (Larsen, 2008). S'il n'est pas à exclure que certains individus restent en dehors de l'emploi par choix, par paresse, il n'en demeure pas moins qu'il est faux de généraliser cette motivation à l'ensemble des chômeurs. En effet, les problèmes de santé ou familiaux peuvent grandement affecter la motivation à trouver un emploi et même la capacité à le faire. Beaucoup d'individus au chômage semblent en réalité incapables de chercher un emploi. Cela peut être également dû, entre autres, à une incapacité à se déplacer ou bien à un éloignement important des services d'aides au retour à l'emploi ou plus généralement à un éloignement des institutions. De plus, les personnes qui n'ont pas été en contact fréquent avec les institutions peuvent être victimes d'une méconnaissance de leurs rouages et se voir incapables de se réintégrer dans la société sans une aide personnelle approfondie et de longue durée (Warin, 2006).

La valeur du travail dans nos sociétés semble aujourd'hui plus importante que jamais. C'est une norme sociale valorisée tandis que la situation inverse, celle du chômage, est la cible de préjugés. Dévalorisés de cette manière, les « déviants » qui ne travaillent pas sont stigmatisés par le reste de la population. Avec le travail viennent l'estime de soi, l'estime des autres, une vie stable et des rapports sociaux. Le travail est une valeur qui structure toujours nos sociétés et ne semble pas en voie de disparition, au contraire (Méda, 1995). Les injonctions à l'emploi amplifiées par les politiques d'activation en sont la preuve, et associent d'autant plus la condition sociale à la place occupée sur le marché du travail. C'est pourquoi être chômeur dans une société où le travail est central dans la vie quotidienne et sociale peut être mal perçu et mal vécu. Cependant, ces perceptions et représentations

peuvent peut-être différer en fonction de la situation de chaque pays et du rôle que jouent les institutions. Les caractéristiques macro-économiques et les types de politiques d'activation mis en place dans ces pays devront être comparées afin de comprendre quelles catégories de politiques d'activation les États-providence mettent en place et quel genre d'activation favorise le plus les opinions négatives à l'égard des chômeurs.

III) Méthodologie

1) La méthode quantitative et les jeux de données disponibles

Répondre aux hypothèses exposées en introduction nécessite la présentation de la méthodologie d'enquête avant la présentation des résultats. C'est une méthode d'enquête quantitative qui a donc été choisie pour analyser ce sujet. Elle permet de mesurer des comportements et des opinions d'un grand nombre d'individus, ce qui paraît en adéquation avec l'objet d'étude. Le terrain d'étude se situe au niveau des pays européens. Pour cela il a fallu recueillir les réponses d'un nombre significatif d'Européens provenant de chaque pays étudié. Les données provenant de l'étude *European Social Survey* (ESS) ont été choisies comme base de données principale étant donné l'exhaustivité du questionnaire, le nombre important d'enquêtés et leur module « *Welfare attitudes* » qui s'est révélé plus particulièrement intéressant afin de répondre à la question posée ici. L'ESS est une enquête réalisée depuis 2002, menée tous les deux ans, qui recueille les opinions et les attitudes des Européens à l'égard de nombreux sujets comme l'intégration européenne, la protection sociale, l'environnement, la santé, l'économie ou les pratiques quotidiennes. Chaque vague contient des modules permanents, dont les questions sont posées à chaque nouvelle vague, tels que ceux à propos de la confiance sociale, la politique, le bien-être subjectif ou les valeurs humaines. Mais des modules complémentaires et éphémères s'ajoutent à ces modules permanents lors de chaque vague. Ainsi, en 2016, le module « *Welfare attitudes* » traitant plus particulièrement des opinions envers le système de protection sociale, des aides aux chômeurs et de la solidarité sociale a été choisi afin d'intégrer le questionnaire. L'actualité de ces résultats était donc particulièrement intéressante à analyser au vu des transformations récentes des institutions dans les pays européens. Cette base de données a également été choisie pour le potentiel d'études longitudinales qu'elle offrait. En effet, elle est renouvelée à un rythme rapide (tous les deux ans) et le module « *Welfare Attitudes* » avait déjà accompagné la vague 2008, au moment de la crise financière. La comparaison des réponses des enquêtés dans le temps peut alors avoir un intérêt particulièrement fort, notamment afin de comprendre l'influence des politiques d'activation sur les opinions. En effet, les politiques d'activation se sont grandement développées après 2008 et le discours

politique a lui aussi beaucoup évolué. Comparer les deux vagues pourrait alors permettre de répondre en détails à certaines des hypothèses présentées ci-dessus. Les enquêtés de trente-six pays ont déjà répondu à au moins une vague de l'enquête ESS. Cependant, dans l'analyse qui suivra, seules les réponses des enquêtés provenant de quinze d'entre eux seront retenues. Cette sélection est due à la volonté de réaliser par la suite une étude longitudinale permettant la comparaison des deux vagues contenant le module « *Welfare attitudes* ». Ainsi, seuls les pays ayant participé à ces deux vagues ont été conservés. Il est à noter qu'au début de la rédaction du présent mémoire de recherche, les données de la vague 8 de l'ESS n'avaient pas été communiquées concernant la Hongrie, le Portugal, l'Italie, la Lituanie et l'Espagne (ces données ont été ajoutées le 30 mai 2018). Ces pays n'ont donc pas pu être analysés mais pourront certainement faire l'objet d'une analyse future. Enfin, pour compléter le processus de sélection des pays, les enquêtés habitant en Israël n'ont pas été retenus en raison de leur éloignement géographique et ceux résidant en Islande et en Russie n'ont pas pu être intégrés à l'analyse étant donné le manque de données macro-économiques disponibles. Cette absence de données, en raison notamment de la non-appartenance de ces deux pays à l'Union Européenne, empêche la compréhension de l'influence des politiques d'activation mises en œuvre ainsi que de l'opinion des Islandais et des Russes vis-à-vis des chômeurs ou du système de protection sociale. Les quinze pays restants sont donc, dans l'ordre alphabétique : l'Allemagne (n=2852), l'Autriche (n=2010), la Belgique (n=1766), l'Estonie (n=2019), la Finlande (n=1925), la France (n=2070), l'Irlande (n=2757), la Norvège (n=1545), les Pays-Bas (n=1681), la Pologne (n=1694), la République Tchèque (n=2269), le Royaume-Uni (n=1959), la Slovaquie (n=1307), la Suède (n=1551) et la Suisse (n=1525). Au total, ce sont donc bien les réponses de 28 930 enquêtés qui ont été analysées.

Les études quantitatives dans les enquêtes européennes recueillent les réponses de milliers d'Européens qui sont ensuite anonymisées, ce qui encourage les réponses sincères, notamment sur des sujets touchant aux valeurs fondamentales et aux jugements envers autrui comme c'est le cas ici. En revanche, les questionnaires fermés tels que celui de l'ESS ne permettent pas d'obtenir des informations complémentaires sur les réponses données. On ne connaît donc pas les motivations des choix des enquêtés et c'est ce qu'il conviendra d'élucider dans cette étude. De même, les questionnaires sont posés aux enquêtés dans leur

langue maternelle, ce qui peut parfois poser des problèmes de traduction entre les questionnaires de différents pays. D'autant plus que certains concepts ou certaines idées ayant surtout cours dans une partie de l'Europe peuvent être difficiles à expliciter et à faire comprendre dans d'autres pays. Ainsi, chaque mot ne revêt pas la même importance ni la même signification pour les Européens. Les interviews se déroulant en face-à-face, il est possible que l'enquêteur soit en mesure d'expliquer certains concepts afin de faciliter la compréhension, même s'il peut, par sa simple présence, légèrement biaiser les réponses des interviewés, notamment sur les sujets les plus sensibles.

C'est donc à partir de ce questionnaire, du jeu de données de l'ESS 2016 et des données d'Eurostat et de l'OCDE que les réponses des enquêtés ont été analysées. Toutefois, afin de chercher à valider les hypothèses présentées en introduction, il a fallu réaliser de nombreux recodages de variables et créer des outils permettant d'analyser plus finalement les données. Les données de l'ESS ont été importées sur STATA, logiciel grâce auquel les différents recodages et les analyses ont pu être effectués. Conformément aux préconisations du site de l'ESS, toutes les analyses ont été effectuées en utilisant une variable de pondération. Cependant, plusieurs analyses requièrent un poids égal entre chaque pays. En effet, on a cherché à gommer les différences d'effectifs entre les pays en créant une variable « poids » qui donne à tous les enquêtés le même poids. Cette mesure de pondération efface donc la pondération par les variables socio-démographiques que peut réaliser par exemple la variable « pspwght » mais elle permet de réaliser des analyses qui ne donnent pas un poids plus important à un pays plutôt qu'un autre. Or, lors de l'analyse des opinions selon le type de politique d'activation, il faut éviter que la particularité d'un pays dont l'effectif serait élevé soit considérée comme la caractéristique propre à la catégorie à laquelle il appartient. Les variables macro-économiques et les ensembles de pays ainsi créés ne seront pas influencés par la taille des effectifs de chaque pays. Pour ce faire, le nombre total d'enquêtés ($n=28\ 930$) a été divisé par le nombre de pays ($n=15$) afin d'obtenir un nombre d'enquêtés à atteindre. Un coefficient a été ensuite appliqué à chaque pays afin que tous les effectifs atteignent ce résultat et soient de poids similaires. La variable « pspwght » a cependant été utilisée lorsque les résultats recherchés étaient « absolus » dans le sens où aucune comparaison entre catégories de pays n'était réalisée. Les valeurs des différents poids sont toutefois relativement proches.

2) Le recodage et la création des variables utiles à l'analyse

Les données de l'ESS comportent de très nombreuses variables. La première tâche a été de sélectionner les variables utiles à l'analyse des hypothèses. L'une des variables clefs pour cette analyse est la variable « cntry », identifiant les enquêtés de chaque pays ainsi que leurs réponses à chacune des questions. La plupart des observations sont réalisées par pays dans l'objectif de comparaison de tendances. De même, les variables socio-démographiques ont été gardées afin d'identifier au mieux les populations et leurs opinions. Par ailleurs, elles se révèlent centrales dans l'analyse de la première hypothèse (H1), centrée sur les caractéristiques socio-démographiques des « *insiders* » et des « *outsiders* ». La plupart des autres observations sélectionnées pour l'analyse proviennent du module « *Welfare attitudes* » mentionné plus haut (E1 – E42¹³). Les dernières variables utilisées proviennent de modules permanents comme ceux sur la confiance sociale (B1 – B43) ou le bien-être subjectif et les discriminations (C1 – C44). Toutes ces variables ont donc servi à l'analyse des différentes hypothèses mais la plupart ont été recodées afin de simplifier la compréhension des résultats, d'une part, et dans l'objectif de créer des indices de mesure synthétiques, d'autre part.

Le recodage a donc été effectué en plusieurs étapes. D'abord, certaines variables socio-démographiques ont été recodées afin de faciliter l'analyse. La variable « agea » a été recodée en six nouvelles modalités¹⁴ et celle identifiant le niveau d'études des enquêtés (« edulvlb ») a été recodée en quatre¹⁵, en s'inspirant de l'*International Standard Classification of Education* (ISCED). Ces recodages visent à créer des catégories homogènes disposant d'un nombre suffisamment important d'enquêtés pour être intégrées à l'analyse. Les réponses aux questions suivant des échelles de Likert¹⁶ ont, quant à elles, été recodées afin de faciliter la lecture des résultats. Lorsque ces échelles comportaient cinq

¹³ ESS08 Source Questionnaire, 08/08/2016.

¹⁴ Renommée « âge », les six modalités de cette variable sont : « 15-24 ans » / « 25-34 ans » / « 35-49 ans » / « 50-64 ans » / « 65-79 ans » / « 80 ans ou plus ».

¹⁵ Renommée « diplôme », les quatre modalités de cette variable sont « Collège ou moins » / « Lycée » / « Baccalauréat et Licence » / « Master ou plus ».

¹⁶ Échelle constituée de plusieurs réponses possibles à une question, exprimant le degré d'accord ou de désaccord avec l'énoncé. Cette échelle est utilisée dans la mesure des attitudes des individus. Rensis Likert, « A Technique for the Measurement of Attitudes », *Archives of Psychology*, vol.140, 1932, p.1-55.

modalités (hors valeurs manquantes), dont une intermédiaire, elles ont été regroupées en trois modalités, en agrégeant les deux valeurs aux extrêmes. Lorsque les variables comportaient quatre modalités, sans modalité intermédiaire, elles ont parfois été regroupées en deux modalités uniquement.

A partir de ces variables brutes ou recodées, plusieurs indices synthétiques ont été créés afin d'éclairer l'analyse. Ces indices synthétiques sont centraux à l'analyse et sont utilisés à plusieurs reprises dans la démonstration. Dans la mesure où plusieurs variables sont ici associées dans le but de créer une variable synthétisant l'ensemble des réponses, la cohérence interne des réponses aux questions des différentes variables a été systématiquement contrôlée. Le premier indice créé est celui de la « perception » des politiques sociales et des conséquences des prestations sociales. Au sein de cette nouvelle variable sont associées les variables « sblazy » (les prestations sociales rendent les gens paresseux), « sbstrec » (les prestations sociales sont néfastes pour l'économie), « sbprvpv » (les prestations sociales freinent la pauvreté), « sbeqsoc » (les prestations sociales favorisent l'égalité), « sbsntx » (les prestations sociales coûtent trop chères en cotisations sociales) et « sblwcoa » (les prestations sociales rendent les gens moins disposés à prendre soin des autres). Cependant, à cause de l'énoncé des questions, la nature des réponses enregistrées ne va pas dans le même sens de compréhension. Être « d'accord » avec l'énoncé de « sbprvpv » ou « sbeqsoc » est cohérent avec le fait d'être en désaccord avec l'énoncé des quatre autres variables (bien que cela ne soit évidemment pas automatique). Le sens des réponses aux variables « sbprvpv » et « sbeqsoc » a donc été inversé afin de fournir une échelle de réponses similaire. La cohérence interne des réponses à ces six variables a ainsi pu être mesurée grâce à l'outil statistique de l'alpha de Cronbach. En ne conservant que les réponses des enquêtés provenant des pays utiles à l'analyse, la cohérence interne est mesurée à 0,61. Cet indicateur est satisfaisant et nous permet d'utiliser ce premier indice synthétique qui sera utilisé lors de l'analyse des trois hypothèses. Les réponses des enquêtés (dont la valeur est soit 1 (« Pas d'accord »), 2 (« Ni d'accord ni pas d'accord ») ou 3 (« D'accord ») ou « . » lorsque l'information est manquante) ont été additionnées. L'addition de ces scores aboutit à treize valeurs différentes (comprises entre 6 et 18), recodées de 0 à 1 (pas = 0,0833), pour faciliter la lecture des résultats. Tel quel, cet indice est utile afin de réaliser des moyennes. Cependant, pour simplifier son utilisation lors de comparaisons de

moyennes, par exemple, il a pu être remanié afin d'apparaître en quatre catégories, selon les quartiles de la série, tout comme il a pu être recodé en deux catégories (0 à 0,5 ; 0,5 à 1) dans les cas où cet indice serait utilisé en tant que variable *dummy*.

Un deuxième indice synthétisant les variables en rapport avec l'opinion envers les chômeurs a été construit selon la même logique. L'indice « opinion » a donc été réalisé à partir des variables « sblazy » (les aides sociales rendent les gens paresseux), « uentrbj » (la plupart des chômeurs ne recherchent pas vraiment un travail) et « bennent » (beaucoup de personnes parviennent à obtenir plus que ce à quoi elles ont droit). Le coefficient de cohérence interne étant de 0,65, cet indice peut être utilisé pour l'analyse. L'addition des scores sur les trois variables a donc été recodée de la même façon que précédemment, ce qui aboutit à une échelle comprise entre 3 et 9, recodée entre 0 et 1 (pas = 0,1666). De la même manière, cet indice a pu être recodé en deux ou en quatre catégories selon la même logique que l'indice « perception ». L'indice « opinion » est évidemment central dans ce papier puisqu'il permet d'éclairer chacune des hypothèses présentées.

Un troisième et dernier indice synthétique appelé « mérite », inspiré de l'indice de « deservingness » de Larsen (2008), est créé à partir d'une série de questions posées aux enquêtés à propos du droit à certaines prestations. Les enquêteurs interrogent en réalité les interviewés sur le droit à recevoir des prestations selon différentes attitudes de chômeurs. Les scores des réponses aux variables « ubpay » (quels droits pour les chômeurs ayant refusé une offre d'emploi parce que le salaire proposé était plus faible que le dernier salaire ?), « ubedu » (quels droits pour les chômeurs ayant refusé une offre d'emploi parce que celui-ci requiert un niveau d'éducation inférieur à celui du chômeur ?), « ubunp » (quels droits pour les chômeurs ayant refusé une offre d'emploi parce que celui-ci n'était pas rémunéré ?) ont donc été additionnés. Les questions sont très proches les unes des autres et l'alpha de Cronbach indique un coefficient de cohérence interne de 0,77 qui est très satisfaisant. Cependant, ces variables sont codées en quatre modalités, et non en trois comme les deux indices précédents. Les valeurs des réponses se situent donc entre 1 et 4, ou bien sont manquantes, en fonction du niveau des prestations auxquelles les enquêtés estiment que les chômeurs ont droit. L'addition des valeurs de ces trois variables aboutit alors à des valeurs comprises entre 3 et 12, recodées 0 et 1 (pas = 0,111). De la même manière, cet indice a pu être divisé en quatre catégories ou en deux, selon l'analyse effectuée. Il est à noter que les

variables utilisées afin de créer l'indice « mérite » ont été déclinées dans l'ESS en trois catégories. Les mêmes questions sont alors posées mais un détail est ajouté concernant les caractéristiques du chômeur dont on juge le droit à percevoir des prestations : « il est âgé d'environ 50 ans » ; « il est âgé d'environ 20 ou 25 ans » ; « c'est un parent célibataire en charge d'un enfant de moins de 3 ans ». Le même procédé d'addition des scores et de recodage que pour « mérite » a été effectué afin de créer les indices « mérite50 », « mérite20 » et « mériteSP ». L'échantillon de l'ESS a été *splité* en quatre (selon le mois de naissance de l'interviewé) de manière à ce que chaque interviewé ne réponde qu'à un seul des quatre modules, ce qui diminue mécaniquement et de façon importante le nombre de réponses disponibles à l'analyse. Malgré cela, ces indices seront particulièrement utiles afin de prouver la première hypothèse (H1) en rapport avec les caractéristiques des chômeurs.

D'autres recodages de variables ont été effectués à partir des pays. En effet, les analyses auront une portée générale concernant les Européens mais également une portée nationale afin de savoir quelles sont les attitudes et opinions tenues dans chaque pays, mais différents regroupements de réponses d'enquêtés provenant de plusieurs pays peuvent être effectués et enrichir l'analyse. Ainsi, une typologie des États-providence est réalisée selon la classification de Maurizio Ferrera (1996), elle-même basée sur le modèle de celle d'Esping-Andersen (1990), qui distingue quatre groupes : les pays scandinaves, ceux à tradition bismarckienne, les pays anglo-saxons et d'Europe du sud. Les trois premiers recourent en grande partie la typologie du chercheur danois. La quatrième catégorie est ici remplacée par les pays de l'Est. Plus précisément, les pays nordiques (Finlande, Norvège, Suède) sont rassemblés au sein de la catégorie des États-providence « universalistes », les pays continentaux (Autriche, Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Suisse) constituent la catégorie des pays « corporatistes-conservateurs », tandis que l'Irlande et le Royaume-Uni composent la catégorie « libéraux » et que les pays d'Europe Centrale ou de l'Est (Estonie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie) sont regroupés au sein de la catégorie « Est ». Une typologie des politiques d'activation a également été créée (figure 1 ; figure 2), inspirée de celle réalisée par Patrizia Aurich (2011). Elle définit le degré d'application des mesures d'incitation à l'emploi et de coercition mises en place dans chaque pays. Les pays ayant des caractéristiques similaires sont donc regroupés. Les pays ayant mis en place des politiques d'activation « coercitives et incitatives » sont les plus nombreux, on y retrouve la Suisse,

l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, auxquels sont ajoutés la Norvège et l'Allemagne, dont les scores sont proches de la moyenne mais qui ont été jugés semblables aux pays de ce groupe. L'Autriche et la Finlande font partie de la catégorie de pays favorisant les mesures « incitatives » mais assez peu les mesures « coercitives ». La France, la Belgique et la Suède sont des pays aux mesures « peu coercitives et peu incitatives », tandis que la Slovénie, la Pologne, la République Tchèque et l'Estonie se distinguent pour avoir appliqué des politiques « coercitives et peu incitatives ». Cette typologie a été effectuée grâce à une analyse en composante principale (ACP), à partir de cinq variables (dont deux indicateurs agrégés) provenant des données de l'OCDE ou selon les données de Danielle Venn (2012) (« Strictness of job-search and eligibility requirements » ; « Unemployment benefits : strictness of formal eligibility rules », Venn, 2012 ; « Participation tax rates for recipients of safety-nets benefits » ; « Participation tax rates for recipients of unemployed benefits » ; « Marginal effective tax rates from part-time to full-time work », OECD, 2015¹⁷).

¹⁷ Tax and Benefit Systems : OECD indicators. Disponible sur <http://www.oecd.org/social/benefits-and-wages.htm>, dernière consultation le 21/08/2018.

Figure 1 : Typologie des politiques d'activation dans quinze pays européens

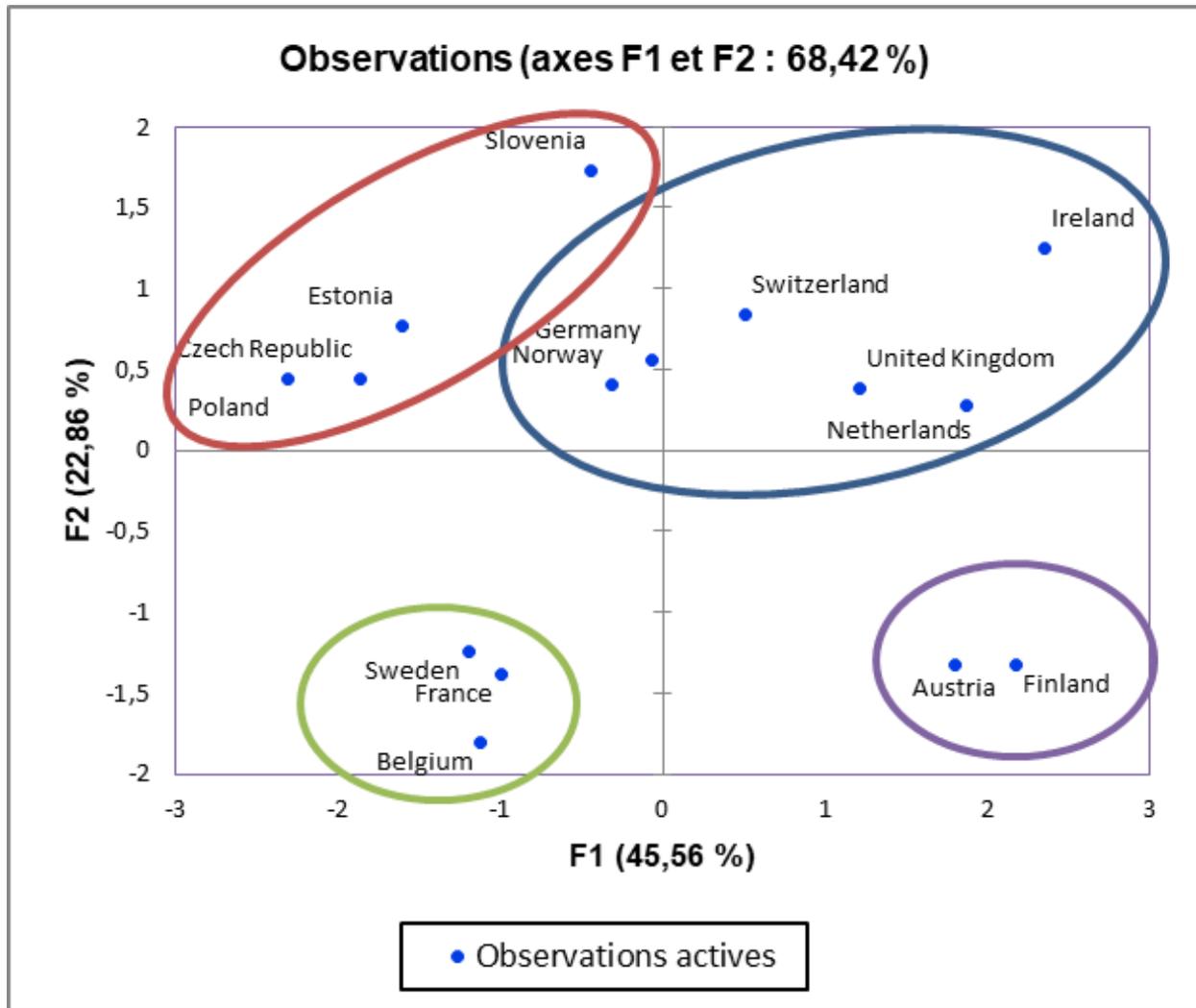


Figure 2 : Contribution des variables (en %)

	F1	F2	F3	F4	F5
Minimum income benefit	21,724	11,537	0,000	54,467	12,272
Participation tax rates for recipients of unemployment benefits	30,389	0,210	1,228	39,091	29,082
Net replacement rate	39,445	1,184	0,443	0,715	58,212
Sanction	2,082	53,279	39,442	4,998	0,200
Sévérité éligibilité	6,361	33,790	58,887	0,729	0,233

Figure 3 : Coordonnées des axes 1 (incitation) et 2 (coercition)

	F1	F2
Austria	1,806	-1,323
Belgium	-1,124	-1,806
Switzerland	0,509	0,838
Czech Republic	-1,868	0,436
Germany	-0,071	0,557
Estonia	-1,611	0,765
Finland	2,174	-1,321
France	-0,995	-1,382
United Kingdom	1,211	0,382
Ireland	2,353	1,253
Netherlands	1,876	0,277
Norway	-0,315	0,402
Poland	-2,309	0,445
Slovenia	-0,438	1,725
Sweden	-1,197	-1,249

L'axe 1 est donc majoritairement influencé par les trois premières variables de l'OCDE à propos de l'incitation à retrouver ou à garder un emploi, tandis que l'axe 2 est influencé par les valeurs de sanction et de coercition.

La bi-dimensionnalité de cette analyse pourra permettre d'enrichir le discours tenu sur les politiques d'activation, bien souvent considérées de façon holistique sans distinction des caractéristiques propres à chacune. L'analyse séparée de l'impact de ces deux dimensions sur l'opinion envers les chômeurs permettra également d'obtenir des informations sur la mise en place et les effets de chacun des axes. C'est pourquoi les scores des pays dans chacun des axes (disponibles en figure 3) ont été divisés en quartiles afin de proposer des variables « coercionen4 » et « incitationen4 » qui permettent d'analyser les réponses des enquêtés en fonction de chacune des caractéristiques des politiques d'activation.

Enfin, d'après les données de l'OCDE (2015), les dépenses en politiques d'activation en pourcentage du PIB ont été associées à chaque pays¹⁸. Ces données donnent une information supplémentaire sur le degré d'application des politiques d'activation mises en

¹⁸ Source : OCDE, Public expenditure and participant stocks on LMP, 2015, disponible sur : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=LMPEXP>, dernière consultation le 23/08/2018.

œuvre. La variable créée est donc continue (valeurs comprises entre 0,2 et 1,27) mais une variable en quatre catégories, divisée selon les quartiles, est également créée afin de réaliser des tris croisés à partir de ces données. Tous ces recodages de variables et créations d'indices ou de nouvelles typologies vont permettre une analyse plus fine et plus riche des données de l'ESS, dépassant ainsi le simple cadre de l'enquête européenne.

IV) Résultats

1) Les antagonismes sociaux selon les politiques d'activation

a) Des groupes sociaux plus prompts à stigmatiser les chômeurs que d'autres

Les variables socio-démographiques structurent souvent les opinions à l'égard des sujets touchant à différents aspects de la société. Les avis à l'égard des institutions de l'État-providence n'échappent pas à cette analyse (Bonoli & Häusermann, 2009). Les caractéristiques des personnes pourraient ainsi influencer les jugements envers les politiques d'activation et les bénéficiaires des aides. La diversité des situations des individus et la multiplicité des profils de chômeurs favorisent en effet l'émergence d'une grande variété d'opinions. On commence par lister les caractéristiques des individus qui ne semblent pas jouer sur l'avis qu'ils se font des personnes sans emploi. Celles-ci ne distinguent donc pas les groupes sociaux selon leur opinion envers les chômeurs. Ainsi, les différences dans l'opinion à l'encontre des demandeurs d'emploi ne sont pas significatives (au seuil à 95 %) que l'on soit un homme ou une femme, en couple ou célibataire ou bien natif du pays où l'on habite ou immigré. Prises séparément, toutes ces catégories ont donc un score d'environ 0,42 (égal à la moyenne générale).

En revanche, toutes choses égales par ailleurs, l'âge et les niveaux de diplôme et de revenu semblent essentiels à la compréhension des avis des Européens concernant les chômeurs (tableau 1). L'âge avait été mentionné par Bonoli & Häusermann (2009) comme étant la variable la plus discriminante dans les opinions à l'égard des États-providence. Mais ici, aucune catégorie d'âge ne se distingue pourtant réellement. De plus, étant donné la faible intensité des coefficients, on peut affirmer que l'âge n'est pas la variable la plus déterminante dans l'opinion envers les demandeurs d'emploi. Le niveau de diplôme, lui, l'est beaucoup plus. En effet, selon la relation linéaire positive, plus un individu a un niveau de diplôme élevé, plus il aura tendance à juger favorablement ceux qui bénéficient des prestations sociales. L'effet est particulièrement important pour ceux qui ont l'équivalent

d'un master ou plus. La dernière variable testée dans ce modèle distingue les individus qui reçoivent des allocations chômage de ceux qui reçoivent d'autres formes de revenus. Les premiers sont donc logiquement mieux disposés à l'égard des demandeurs d'emploi.

Tableau 1 : Opinion envers les chômeurs selon les caractéristiques socio-économiques

		Opinion envers les chômeurs
Âge	18 - 24	<i>r</i>
	25 – 34	-.0510545*** (0.00746)
	35 - 49	-.0532777*** (0.00676)
	50 - 64	-.0238914*** (0.0066)
	65 – 79	-.0554474*** (0.00711)
	80 et +	-.0471238*** (0.01124)
Niveau de diplôme	Collège ou moins	<i>r</i>
	Lycée	.0259598*** (0.00514)
	Baccalauréat et Licence	.0998142*** (0.00574)
	Master ou plus	.1908063*** (0.00694)
Perçoit des allocations chômage	Non	<i>r</i>
	Oui	.1281745*** (0.01299)

r = Modalité de référence

N = 26 732

R² = 0.0393

Prob > F = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Étant donné leur caractère structurant, ces caractéristiques socio-économiques seront utilisées dans chaque modèle de régression utilisé dans la suite de ce document, afin de distinguer les effets propres des autres variables indépendantes.

Une fois les variables déterminantes dans l'opinion des enquêtés identifiées, il est possible de rechercher un lien entre politiques d'activation et opinion. La détermination d'un lien entre les types de politiques d'activation et le jugement des Européens vis-à-vis des personnes sans emploi est importante pour l'analyse. L'appréciation qu'ont les Européens des demandeurs d'emplois est assez mauvaise (0,42 ; annexe 1). Toutes les catégories semblent avoir le même avis sur les chômeurs (résultats compris entre 0,44 et 0,46) à l'exception des pays de l'Est qui ont mis en place des mesures très coercitives mais peu incitatives (0,35). Kulin et Meuleman avaient déjà repéré la particularité des pays d'Europe de l'Est dans leur appréciation des institutions et des prestations de l'État-providence (2015). Cette opinion est certainement en lien avec l'appréciation envers les chômeurs dont le niveau de vie relève des institutions de sécurité sociale. Si les trois autres catégories ont des scores d'opinion envers les chômeurs plus proches, cela n'empêche pas que les variations soient significatives, après contrôle des variables socio-démographiques (tableau 2).

D'après le modèle statistique, il peut donc y avoir un lien entre opinion envers les chômeurs et politiques d'activation, mais il sera nécessaire de creuser davantage afin d'obtenir des réponses plus précises concernant chacune des classes d'activation de l'emploi. Cette analyse tentera donc de montrer les différents aspects de ce lien et de proposer plusieurs explications possibles, sans toutefois affirmer de causalité exacte étant donné la complexité et la grande variété des enjeux que recouvrent ces mesures.

Tableau 2: Probabilité d'avoir une bonne opinion envers les chômeurs plutôt qu'une mauvaise opinion, selon le type de politiques d'activation mis en place

	Opinion envers les chômeurs (odds-ratio)
Très coercitif et très incitatif	<i>r</i>
Peu coercitif et très incitatif	1.154482*** (0.04539)
Peu coercitif et peu incitatif	1.060607* (0.0373)
Très coercitif et peu incitatif	.676206*** (0.02329)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

r = Modalité de référence

N = 27 737

Pseudo R² = 0.0313

Prob > khi² = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Afin de mieux connaître quels sont les groupes sociaux les plus prompts à stigmatiser les chômeurs il faut également s'intéresser aux valeurs qui les définissent. En ajoutant dans le modèle de régression initial une variable déterminant si les immigrés sont une bonne nouvelle ou non pour l'économie et le placement sur l'échelle politique, on peut commencer à mieux cerner quels sont les individus qui jugent le plus négativement les individus. Sans réelle surprise, juger l'apport des immigrés bénéfique à l'économie augmente l'appréciation favorable à l'égard des chômeurs (annexe 2). On peut voir dans la relation entre ces deux variables une résurgence de la thématique des immigrés venus dans le pays afin de toucher les allocations (Gang *et al.*, 1999), bien ancrée dans certains pays européens. Les individus

ayant tendance à juger plus négativement les chômeurs se situent eux-mêmes plus à droite sur l'échiquier politique. En vérité, ce sont surtout les personnes à gauche ou très à gauche qui s'opposent à celles se définissant comme étant au centre ou à droite de l'échelle politique. Les individus de gauche semblent percevoir bien plus positivement les demandeurs d'emploi que les individus d'autres bords politiques (Deeming, 2015).

Ainsi, moins on est diplômé, moins on est de gauche, moins on juge que l'apport des immigrés est bénéfique à l'économie et plus on aura tendance à avoir des opinions négatives à l'égard des chômeurs, d'autant plus si l'on ne l'est pas soi-même. Plus que responsables de leur propre sort, les chômeurs peuvent également être perçus comme coupables des difficultés rencontrées par les économies actuelles. Boucs-émissaires d'une certaine frange de la population, les chômeurs sont parfois associés aux « profiteurs » ou aux « assistés ». Le sentiment que « beaucoup de chômeurs parviennent à obtenir des prestations auxquelles ils n'ont pas droit » est le plus partagé dans les pays mettant en place des politiques d'activation coercitives mais peu incitatives et ceux aux mesures peu coercitives et peu incitatives, tandis que les pays ayant mis en place des mesures incitatives mais peu coercitives sont ceux qui partagent le moins cet avis. Le caractère explicatif de la perception de la fraude aux aides sociales sur l'opinion envers les chômeurs perdure une fois contrôlé par les variables socio-démographiques. Il se pourrait donc que la perception de la fraude sociale soit un facteur important dans l'opinion envers les chômeurs. Cette impression est confirmée par le tableau 3 qui permet de constater l'effet important de la perception de la fraude sociale sur le jugement porté sur les chômeurs. Toutefois, la variable opinion est constituée de la moyenne des réponses à trois questions, dont celle portant sur la perception de la fraude. Elle a donc été retirée de la variable opinion (qui n'est plus constituée que de la moyenne des scores de deux variables) pour les besoins spécifiques de cette analyse, afin de ne pas fausser les résultats par une certaine forme de colinéarité. La pertinence du lien entre opinion envers les chômeurs, appréciation de l'État-providence et perception de la fraude aux aides sociales avait déjà été suggérée par Roosma, Gelissen & Van Oorschot (2012), qui estimaient que cette dernière représentait un échec de la « justice procédurale » et contribuait aux jugements négatifs à l'égard des chômeurs et de l'État-providence (Rothstein, 1998).

Tableau 3 : Effet de la perception de la fraude aux aides sociales sur l'opinion envers les chômeurs

	Opinion envers les chômeurs (odds-ratio)
Très coercitif et très incitatif	<i>r</i>
Peu coercitif et très incitatif	1.064709 (0.4503)
Peu coercitif et peu incitatif	1.069927* (0.04106)
Très coercitif et peu incitatif	.6984148*** (0.02605)
N'estime pas que la fraude sociale est importante	<i>r</i>
Estime que la fraude sociale est importante	.2256802*** (0.00644)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 26 732

Pseudo R² = 0.1176

Prob > khi² = 0,0000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

En effet, toutes choses égales par ailleurs, un individu percevant la fraude sociale comme étant importante a 77 % de chances en plus (1-0.23) d'avoir une opinion négative à l'égard des chômeurs qu'un individu ne percevant pas cette fraude comme importante. On remarque également que lorsque l'effet, pourtant fort, de la perception de la fraude sociale est contrôlé, la différence d'opinion envers les demandeurs d'emploi entre les pays aux politiques d'activation différentes reste valable. Toutefois, en contrôlant les opinions envers

les chômeurs par l'opinion à propos de la fraude aux aides sociales, la différence d'opinion observée auparavant entre pays aux politiques d'activation coercitives et incitatives et ceux aux mesures peu coercitives et très incitatives n'est maintenant plus significative. Ce qui signifie que l'opinion sur la fraude sociale a un effet important sur l'opinion envers les chômeurs dans ce dernier type de pays. D'autres variables que la perception de la fraude sociale rentrent donc en compte dans l'appréciation des chômeurs selon les politiques d'activation.

Si certains facteurs socio-démographiques et certaines manières de penser ont tendance à rendre plus probable un jugement négatif à l'égard des chômeurs, cet avis dépend sans doute également des caractéristiques du chômeur. Par l'injonction au travail, les politiques d'activation créent peut-être des catégories de chômeurs qui « méritent » plus que d'autres de recevoir les aides : ceux qui sont en pleine mesure de travailler, ceux qui sont volontaires, ceux qui se plient aux codes de bonne conduite.

b) Des chômeurs plus « méritants » que d'autres ?

Les jugements positifs ou négatifs à l'égard des personnes sans emploi dépendent en partie des représentations que se font les individus des chômeurs. Les bénéficiaires des aides sociales ne sont donc plus définis par leurs droits, mais deviennent l'objet d'un jugement moral. Tout comme la perception d'une fraude sociale massive, le sentiment que les chômeurs bénéficient d'un niveau de prestations sociales élevé voire trop élevé pour certains, peut influencer l'opinion envers les chômeurs. Les personnes qui estiment que le niveau de vie des chômeurs est très faible (premier quartile) sont aussi celles qui ont la meilleure opinion de ces personnes. A l'inverse et selon une relation linéaire, ceux qui pensent que le niveau de vie des chômeurs est très élevé (dernier quartile) sont ceux qui ont la moins bonne opinion des chômeurs (annexe 3). Toutefois, les individus sont sensibles aux situations particulières, et on est en droit de penser que la justification à toucher ces aides sociales est relative aux caractéristiques spécifiques des chômeurs.

L'indice de mérite créé à partir de trois questions posées dans l'ESS (déclinées ensuite selon trois mises en situation) permet la reconnaissance de certaines catégories jugées plus en

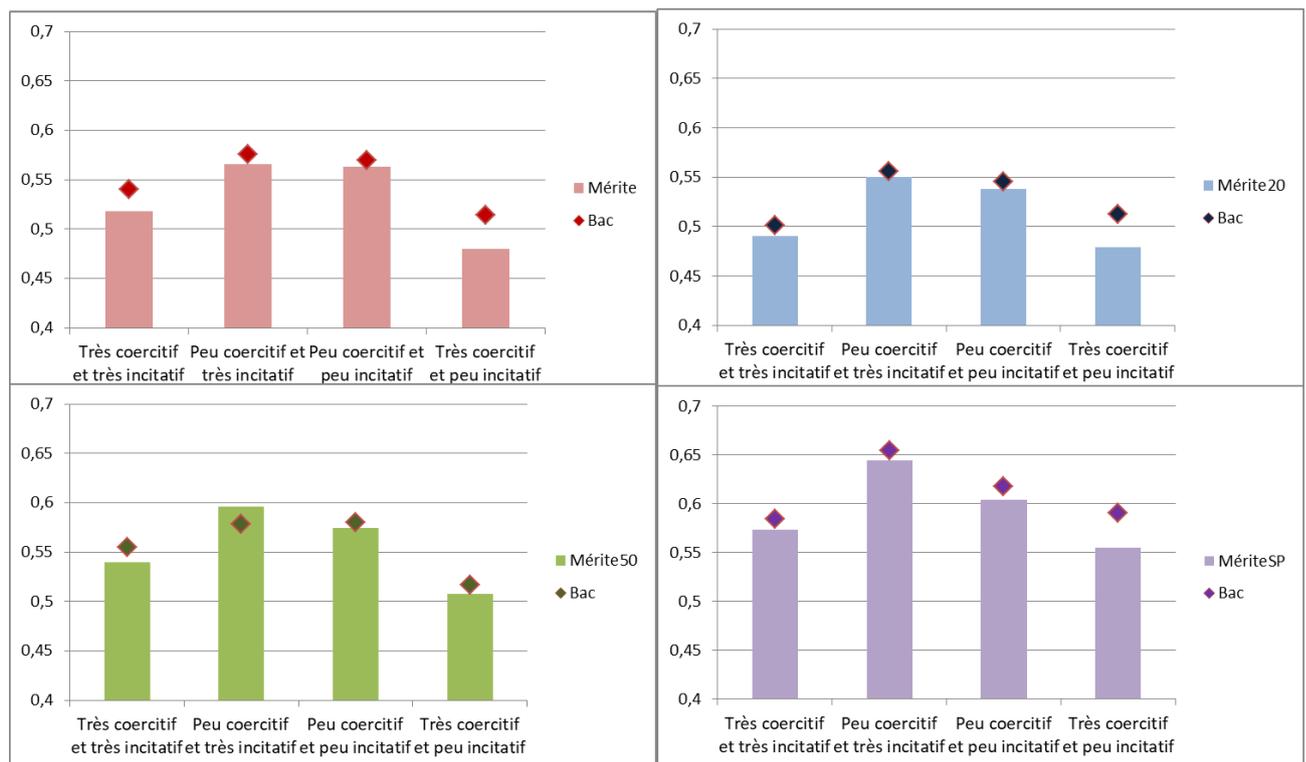
droit de recevoir des aides sociales, tandis que d'autres devraient se voir supprimer ces aides à cause d'un mauvais comportement. Cet indice synthétise donc la théorie du *workfare* selon laquelle les individus sont responsables de leur propre sort et met en lumière le caractère conditionnel des aides¹⁹. Ainsi, il apparaît que les opinions envers les chômeurs qui ont refusé une offre soient les meilleures dans les pays ayant mis en place des politiques d'activation peu coercitives et très incitatives ou peu coercitives et peu incitatives, suivies de près par les pays ayant favorisé les politiques coercitives et incitatives (figure 4). En revanche, elles sont les moins bonnes dans les pays aux mesures coercitives et peu incitatives ($p < 0,05$). On retrouve donc à un même faible niveau d'appréciation des chômeurs les pays ayant peu mis en place des mesures coercitives. On peut comprendre l'avis des interviewés habitant dans les pays avec un faible degré d'application des mesures coercitives et incitatives comme une sorte de compassion ou de compréhension de la situation des chômeurs. En effet, si les mesures mises en place ne sont pas contraignantes et leur degré d'application faible, cela peut signifier que les chômeurs ne sont pas réellement pris en charge. Il est ainsi plus naturel de ne pas souhaiter les punir en leur supprimant leurs aides étant donné que les politiques de l'emploi ne mettent pas en œuvre des politiques extrêmement contraignantes dans le but de les remettre sur la voie de l'emploi. Le score des interviewés des pays aux mesures peu coercitives mais incitatives, peut lui se comprendre par la volonté des décideurs politiques de ces pays de rendre le travail réellement plus rentable que la situation de chômage. Or, si cet objectif est bien compris de la population, il est possible que les individus conçoivent également mieux pourquoi un chômeur refuserait un travail qui lui offre, par exemple, un revenu bien inférieur à ce qu'il touchait auparavant, ou un emploi qui ne soit pas en adéquation avec son niveau de diplôme. Quant aux habitants des pays ayant mis en œuvre des politiques très coercitives et très incitatives, leur degré de compassion relativement moyen avec les chômeurs ayant refusé un emploi est peut-être en lien avec la très bonne qualité de l'emploi générale dans les pays présents dans cette catégorie. En effet, bien que les taux de chômage de ces pays soient parfois élevés, ils disposent globalement d'une très bonne qualité de l'emploi²⁰ (notamment les Pays-Bas, la

¹⁹ Pour un rappel de la définition et de la création de l'indice de mérite, se reporter page 33.

²⁰ « La qualité de l'emploi fait référence aux multiples aspects de l'emploi qui contribuent au bien-être des travailleurs et représente une construction intrinsèquement multidimensionnelle. La base de données de la qualité de l'emploi se concentre sur trois dimensions : la qualité des salaires, la sécurité du marché du travail et

Suisse, l'Allemagne et la Norvège), ce qui peut amener à une incompréhension de la part des individus. Dans ces conditions, il n'y aurait, en effet, que peu de raisons de refuser un emploi qui soit de qualité.

Figure 4 : Moyennes des indices de mérite par types de politiques d'activation et niveau de diplôme



Lecture : le score sur l'indice de mérite global est de 0,52 dans les pays aux politiques d'activation très coercitives et très incitatives. Il est de 0,54 lorsque les individus ont un niveau de diplôme égal ou supérieur au Baccalauréat.

Les autres indices de mérite créés selon la situation des chômeurs font apparaître la même hiérarchie des scores selon les types de politiques d'activation. Toutefois, le score moyen évolue selon les situations. Des différentes catégories, ce sont les chômeurs d'environ 20 ou 25 ans qui sont perçus comme méritant le moins les aides sociales lorsqu'ils refusent une offre d'emploi tandis que les plus âgés devraient garder leurs aides, selon l'avis de davantage

la qualité de l'environnement de travail ». Source : OCDE. Données disponibles sur <http://www.oecd.org/fr/emploi/qualite-de-l-emploi.htm>, dernière consultation le 24/08/2018.

de personnes. Cette différence de jugement est sûrement en rapport avec l'idée selon laquelle les personnes âgées ont travaillé plus longtemps, ont plus contribué à la société et ont donc davantage mérité leurs aides que les plus jeunes qui n'ont pas réellement de raisons de refuser des offres d'emploi, du moins pour les raisons présentées dans le questionnaire. Alors même que les questions n'ont pas été posées aux mêmes personnes, les réponses à l'indice général « mérite » constituent plus ou moins la moyenne des réponses données aux indices « mérite50 » et « mérite20 », ce qui signifie bien que les chômeurs d'environ 50 ans auraient davantage le droit de garder leurs aides sociales que les autres et que les jeunes y auraient moins droit. La compassion des Européens est la plus importante lorsque le chômeur est parent célibataire d'un enfant en bas âge. Cette question sous-entend que l'emploi pourrait également constituer une contrainte pour la vie quotidienne de cette personne étant donné qu'elle doit s'occuper d'un enfant très jeune. Cette dimension qui ressemble à une circonstance atténuante n'est pas présente dans les autres types de questions.

Cependant, les différences évoluent au sein même des catégories de politiques d'activation selon que les individus sont diplômés ou non du Baccalauréat (figure 4). En accord avec les résultats précédents, on remarque que, dans l'ensemble, plus on a tendance à être diplômé du Baccalauréat plus on considère que les chômeurs devraient garder leurs aides malgré leur refus d'une offre d'emploi (excepté à propos des chômeurs d'environ 50 ans dans les pays aux mesures peu coercitives mais incitatives, cependant la différence d'opinion n'est pas significative au seuil de 95 %). En revanche, il est intéressant de constater que la différence entre l'avis des diplômés du Baccalauréat et ceux qui ne possèdent pas ce diplôme est significativement plus importante dans les pays ayant largement mis en place des mesures de coercition au détriment des mesures d'incitation. La différence est marquée selon toutes les situations, à l'exception de la situation dans laquelle le chômeur est déjà âgé. Dans ces pays où de nombreuses mesures coercitives visant à contraindre les chômeurs à reprendre un emploi sont mises en place, on peut estimer que les personnes diplômées compatissent davantage avec les chômeurs qui subissent ces sanctions, tandis que les personnes moins diplômées considèrent que ce sont des mesures socialement justes.

Ainsi, les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés ont une certaine influence sur leur appréciation des chômeurs. Certaines catégories de la population européenne se

méfient davantage des chômeurs et les jugent plutôt négativement, et d'autres, à l'inverse, ont tendance à systématiquement juger positivement ces personnes sans emploi. Mais les caractéristiques des chômeurs influencent également les opinions des individus. Ceux-ci sont perçus plus ou moins comme méritant de conserver leurs aides sociales lorsqu'ils refusent une offre d'emploi selon leur situation sociale et selon les mesures d'activation mises en œuvre dans leur pays. Plus généralement, les opinions envers les demandeurs d'emploi sont fonction de l'environnement économique et institutionnel de l'activation. Elles s'inscrivent dans un cadre qui favorise leur mise en application mais qui peut également parfois rentrer en conflit avec l'orientation néo-libérale des nouvelles politiques de l'emploi.

2) L'environnement économique et social de l'activation

a) L'influence des politiques d'activation sur le jugement porté sur les chômeurs varie selon les situations macro-économiques

Afin de vérifier le lien entre politiques d'activation et opinions des Européens envers les chômeurs et pour savoir s'il y a une relation directe entre performances économiques du pays et opinion envers les personnes sans emploi, les réponses à l'enquête ESS 2016 vont être directement mises en relation avec les données d'Eurostat ou de l'OCDE. Il est attendu que les taux de chômage des pays européens aient une influence sur la manière dont les chômeurs sont perçus. S'ils sont nombreux, ils peuvent être perçus comme plus menaçants pour la bonne santé économique du pays : un nombre important de chômeurs signifie moins de ressources et plus de dépenses pour l'État, et donc pour la collectivité. Ainsi, si des politiques actives de l'emploi ont été mises en place dans les pays avec un fort taux de chômage, il est possible que les opinions soient encore plus négatives, étant donné que les personnes sans emploi sont censées reprendre un emploi après la mise en place de ces politiques. La cause de l'inefficacité des politiques d'activation pourrait alors être rejetée sur les chômeurs, pas assez motivés ni volontaires. Si les politiques ont l'air plus efficaces, alors dans les pays où les politiques d'activation sont largement mises en place et où le taux de chômage est plus faible, il est possible que les chômeurs, au lieu d'être désignés coupables de l'échec du système, soient plutôt perçus comme malchanceux.

Dans un premier temps, il apparaît nécessaire de savoir si les caractéristiques macro-économiques des pays influencent l'opinion envers les chômeurs (tableau 4). Les données macro-économiques par pays en 2016 proviennent de l'OCDE (annexe 4). En utilisant les indices et variables recodées présentées en amont, on observe cependant que le taux de chômage ne semble pas être le facteur déterminant dans l'avis que se font les Européens des chômeurs. En effet, la corrélation entre ces deux paramètres n'est pas significative. Le taux de risque de pauvreté des pays européens, logiquement lié aux taux de chômage, ne semble pas réellement expliquer non plus le jugement porté sur les chômeurs. Seules les inégalités de revenus peuvent expliquer en partie les différences d'opinion observées. La force du coefficient est intéressante : il semblerait que plus les inégalités de revenus soient fortes, moins l'opinion envers les chômeurs soit positive.

Tableau 4 : Caractéristiques économiques et sociales des pays européens et opinions envers les chômeurs

	Opinion envers les chômeurs
Taux de chômage	-0.0004701 (0.0011)
Taux de risque de pauvreté (seuil à 60%)	-0.0004633 (0.00091)
Inégalités de revenus	-0.2143874** (0.08776)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 26 732

R² = 0.0492

Prob > F = 0,0000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

A cause des indices de significativité très faibles, on ne peut pas affirmer que les facteurs macro-économiques aient une influence réelle sur l'opinion envers les chômeurs. Cependant, on remarque qu'en fonction des caractéristiques macro-économiques qui reflètent en partie les conséquences de la crise économique et les performances des pays, des types particuliers de politiques d'activation de l'emploi ont été mis en place. Leur nature et leur degré de mise en application diffèrent selon les pays. Lorsque l'on compare le taux de chômage avec le pourcentage de dépenses en activation, il apparaît qu'une division se crée au niveau du dernier quartile des dépenses en activation. Les pays des trois premiers quartiles, ceux qui dépensent le moins, présentent des taux de chômage compris entre 6 % et 6,3 %, tandis que les pays qui dépensent le plus (dernier quartile) ont un taux de chômage d'environ 7,9 %. Le coefficient de corrélation entre les deux variables continues est d'ailleurs de 0,3, ce qui indique une relation de force moyenne entre les deux variables. Ainsi, le degré de mise en application des politiques d'activation semble lié au niveau de chômage, de manière positive.

Une relation existe également entre la nature des politiques d'activation mises en œuvre et le taux de chômage. Les pays ayant mis en place des politiques d'activation peu coercitives et peu incitatives sont ceux qui disposent en moyenne des taux de chômage les plus élevés (8,3 %), ceux qui ont mis en œuvre des politiques d'activation peu coercitives mais très incitatives ont un taux de chômage moyen de 7,4 %, alors que le taux de chômage moyen des pays de l'Est aux mesures coercitives et peu incitatives atteint 6,6 % et celui des pays aux mesures à la fois coercitives et incitatives est de 5,5 %. On remarque que les catégories aux plus faibles taux de chômage ont assez peu misé sur les mesures contraignant les chômeurs à retrouver un l'emploi. En intégrant dans un même modèle les axes de coercition et d'incitation au retour à l'emploi, on peut être en mesure d'expliquer, toutes choses égales par ailleurs, lequel des deux facteurs joue le plus sur le taux de chômage des pays européens. Le modèle de régression linéaire présenté ci-dessous (tableau 5) présente un coefficient de détermination intéressant, qui montre clairement que plus le degré de mise en œuvre de politiques coercitives est fort, plus les taux de chômage tendent à diminuer, tandis qu'au contraire, plus le degré d'incitation est fort, plus ils augmentent.

Tableau 5 : Caractéristiques des politiques d'activation de l'emploi par rapport au taux de chômage

	Taux de chômage
Degré de coercition des mesures mises en place	-.5373625*** (0.00966)
Degré d'incitation des mesures mises en place	.039174*** (0.0069)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 28 415

R² = 0.1048

Prob > F = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

En revanche, si la corrélation semble avérée, la causalité, elle, ne l'est pas. Il est en effet impossible à déterminer, pour l'instant, si la mise en place des mesures d'incitations est une *conséquence* des taux de chômage élevés ou bien si elle en est la *cause*. De même, il est difficile de savoir si l'absence de mesures coercitives fortes est la *cause* ou la *conséquence* d'un chômage faible. Toutes les hypothèses sont plausibles mais ne seront pas développées plus en détail dans ce document.

Ces derniers résultats viennent en revanche apporter une explication supplémentaire aux scores de mérite développés dans la partie précédente. On observe une corrélation entre mise en place de politiques coercitives et faible taux de chômage et une autre corrélation entre faible mise en place de mesures coercitives et compassion envers les chômeurs. On peut donc estimer que plus le taux de chômage est fort, moins les individus compatissent avec les chômeurs. On peut penser que les individus vivant dans un pays où le nombre de chômeurs est important jugent injuste qu'un demandeur d'emploi fasse ce qui peut s'apparenter à un caprice, là où il serait urgent que chacun retrouve un emploi.

Les effets d'interaction peuvent également être intéressants à analyser. On peut par exemple estimer que le pourcentage de dépenses dans les politiques d'activation est fonction du taux de chômage. L'interaction entre dépenses en politiques d'activation fortes et taux de chômage faibles peut donc être considérée comme un *proxy* de l'efficacité des politiques d'activation. Pour les besoins de l'analyse de l'effet d'interaction, les pourcentages de dépenses en politiques d'activation ont été gardés dans l'ordre croissant tandis que les taux de chômage ont été classés selon un ordre décroissant. Ainsi, plus on augmente en degré de l'interaction, plus un fort pourcentage de dépenses correspond à un faible taux de chômage, ce qui définirait l'efficacité de ces politiques. Les opinions envers les chômeurs semblent en effet être les plus positives lorsque le pourcentage de dépenses en activation croît tandis que décroît le taux de chômage (tableau 6). Dans ce cas, cela voudrait dire que plus le degré d'activation est important et le chômage est bas, meilleure est l'efficacité de ces politiques. A l'inverse, les opinions négatives à l'égard des chômeurs sont effectivement renforcées lorsqu'elles sont plutôt inefficaces.

Tableau 6 : Interaction de deux variables continues expliquant l'opinion envers les chômeurs

	Opinion envers les chômeurs
% de dépenses en ALMP (Active Labour Market Policies)	-.0187496 (0.01148)
Taux de chômage	-.0182072*** (0.00145)
% de dépenses en ALMP ## taux de chômage (recodé en sens inverse)	.0338109*** (0.00231)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 26 732

R² = 0.0666

Prob > F = 0.000

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

On remarque donc logiquement que plus les politiques d'activation sont mises en application, meilleure semble leur efficacité. Mais les mesures de coercition semblent davantage tirer l'efficacité vers le haut que ne le font les mesures d'incitation (annexe 5). Elles seraient donc peut-être le principal outil de réduction du chômage.

Ainsi, si dans l'absolu les performances économiques n'influencent pas autant l'opinion envers les chômeurs comme cela aurait pu être attendu, on remarque tout de même un effet variable des politiques d'activation selon leur nature et leur degré d'application dans des pays aux caractéristiques économiques différentes. Les chômeurs sont, par exemple, moins bien jugés dans les pays où les taux de chômage et de dépenses en politiques d'activation sont élevés, à cause, peut-être, de la perception d'une certaine inefficacité des politiques d'activation. Mais les politiques d'activation ne sont pas totalement indépendantes et font partie d'un système de protection sociale et d'un environnement économique et social plus large. Les caractéristiques des politiques d'activation de l'emploi peuvent donc elles-mêmes être influencées par le cadre institutionnel dans lequel elles s'inscrivent. Étant donné l'importance de l'opinion publique dans la mise en place de politiques publiques (Wlezien, 1995 ; Burstein, 2003), comprendre le poids de l'environnement social et économique sur la perception des chômeurs par les Européens rendra compréhensible la mise en place des types de politiques d'activations selon les pays.

b) Les États-providence et la mise en œuvre de l'activation

Si les performances sur le plan économique et social des pays ont un effet relativement faible sur l'opinion envers les chômeurs, il est possible que la nature des institutions joue un rôle plus important. En effet, les mesures prises par l'État-providence affectent directement tous les citoyens : chacun se sent donc concerné, indirectement ou pas, par les mesures de l'État-providence, à l'inverse des caractéristiques macro-économiques qui n'ont pas d'impact direct sur la vie des citoyens. Or, l'action de l'État-providence varie largement selon les pays.

Selon la typologie des États-providence présentée plus haut et en accord avec la littérature sur le sujet (Kalliö & Niemela, 2013 ; Larsen, 2008), ce sont les pays à tradition universaliste qui portent le jugement le plus positif à l'égard des chômeurs (0,54), suivi des États-providence corporatistes-conservateurs (0,44), des pays libéraux (0,37) et enfin des pays de l'Est (0,36).

Dans les pays nordiques, les chômeurs sont peut-être davantage perçus comme des personnes malchanceuses, faisant les frais du système de flexisécurité mis en place qui encourage les licenciements. Les pays libéraux ont, eux, tendance à beaucoup plus responsabiliser les individus, ce qui explique la proportion plus importante d'opinions négatives à l'égard des chômeurs qui seraient considérés coupables de leur propre situation. Les pays de l'Est se libéralisant très rapidement, sont majoritairement en faveur des mesures de responsabilisation des chômeurs. De plus, les habitants de ces pays estiment la situation économique de leur pays assez voire très mauvaise, ce qui a certainement tendance à ajouter une pression supplémentaire sur les épaules des personnes sans emploi (Sahgal & Cooperman, 2017).

Cette hiérarchie des États-providence suit également celle des dépenses en politiques d'activation. En moyenne, les pays nordiques dépensent 0,93 % de leur PIB à cet effet, contre 0,74 % pour les pays continentaux, 0,4 % dans les pays libéraux et 0,3 % dans les pays de l'Est. Afin d'avoir un haut niveau de protection sociale, les pays nordiques investissent davantage que les autres dans les politiques sociales. Toutefois, cet investissement ne semble pas vain puisque les conséquences des politiques sociales mises en œuvre sont jugées majoritairement de façon positive par les habitants des pays nordiques (0,6) ou continentaux (0,56). Les effets des prestations sociales sont plus ambigus selon les habitants des pays libéraux ou de l'est (0,5). Caractéristiques de l'État-providence, dépenses en politiques d'activation (plus généralement en dépenses publiques) et effets des prestations sociales paraissent liés et il est possible de croire qu'une relation existe également entre l'aspect des institutions et les opinions envers les demandeurs d'emploi. Le coefficient de corrélation entre la perception des effets des prestations sociales et l'opinion envers les chômeurs est effectivement très fort, comme attendu (0,65). L'appréciation des chômeurs semble en réalité pouvoir s'expliquer, dans une large mesure, par la perception des conséquences des prestations sociales, et ce, indépendamment du type d'État-providence

ou du pourcentage de dépenses publiques (tableau 7). De manière cohérente, plus on estime que les prestations sociales ont un effet bénéfique pour la société, plus on juge de façon positive les chômeurs.

Tableau 7 : Déterminants institutionnels de l'opinion envers les chômeurs

		Opinion envers les chômeurs
Perception des effets des prestations sociales		.8325105*** (0.0064)
% de dépenses en ALMP		-.051735*** (0.00823)
Type d'État-providence	Universaliste	<i>r</i>
	Corporatiste	-.0698673*** (0.00435)
	Libéral	-.081527*** (0.00696)
	Est	-.1088243*** (0.00666)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

r = Modalité de référence

N = 25 245

R² = 0.4488

Prob > F = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Les institutions formées par les États-providence et les mesures qu'ils mettent en œuvre apparaissent fondamentales dans la compréhension de la formation des jugements envers les demandeurs d'emploi. En effet, il semble que certains systèmes favorisent les opinions négatives (les États à tradition libérale ou se libéralisant rapidement à l'Est, aux dépenses

publiques faibles et dont les effets des prestations sociales sont mal perçues) alors que d'autres encouragent les opinions positives envers les chômeurs (les pays du nord ou continentaux dépensant davantage en prestations sociales et dont les conséquences sont jugées plus positives).

Cependant, différents types de politiques d'activation ont pu se former selon les caractéristiques initiales de l'État-providence et selon les besoins du marché du travail. Dans les pays anglo-saxons, l'État-providence libéral entretient la notion de « mérite » des aides sociales et met l'accent sur la responsabilité personnelle des individus, ce qui aura tendance à favoriser l'apparition de politiques d'activation coercitives qui auront pour objectif de punir les individus dont le comportement face au marché du travail n'est pas conforme à ce qui est attendu par la société. Le raisonnement est assez similaire en ce qui concerne les pays de l'Est bien que ceux-ci ne bénéficient pas d'institutions en lien avec la protection sociale aussi développées que les pays libéraux. Étant donné le sous-développement des mécanismes d'État-providence dans ces pays, il leur est peut-être plus difficile d'agir de manière ferme sur l'incitation à travailler davantage mais plus facile de ramener les chômeurs sur le chemin de l'emploi en se servant de la peur des sanctions en cas de non-respect des règles. Les pays nordiques, à l'inverse, dépensent davantage dans le fonctionnement du système de l'État-providence et mettent surtout l'accent sur la générosité des prestations et les incitations à trouver un travail.

Il y aurait peu d'intérêt à croiser la typologie des États-providence (en quatre catégories) et celle des politiques d'activation (en quatre catégories également) car chacune des classes n'est formée que par quelques pays. Il est en revanche beaucoup plus intéressant de s'intéresser au score moyen de chacun des axes définissant les politiques d'activation dans chacun des types d'États-providence. Grâce au tableau 8, on remarque clairement que chaque système d'État-providence a développé des politiques d'activation aux caractéristiques propres.

Tableau 8 : Moyennes des scores de mise en application des axes de l'activation de l'emploi par type d'État-providence

	Coercition	Incitation
Universalistes	-.7228349 (0.01146)	.22052 (0.01961)
Corporatistes-conservateurs	-.4730455 (0.00999)	.3341072 (0.01133)
Libéraux	.817687 (0.00643)	1.782245 (0.00843)
Est	.8427263 (0.00691)	-1.556516 (0.00913)

N= 28 930

Les politiques coercitives sont en effet mises bien plus en avant dans les pays libéraux et dans les pays de l'Est, alors que l'incitation est développée à un faible niveau dans les pays corporatistes-conservateurs et universalistes, à un niveau sensiblement plus élevé dans les pays libéraux et beaucoup moins dans les pays de l'Est. Les pays incorporés dans la catégorie des États-providence corporatistes-conservateurs sont assez diversifiés, leur score moyen dans les axes de l'activation le montre. Cette catégorie est la plus importante des quatre puisqu'elle rassemble six pays. Certains de ces pays sont d'ailleurs parfois difficilement classés (les Pays-Bas sont par exemple parfois classés dans les pays à tradition universalistes ; Esping-Andersen, 1990) et beaucoup subissent d'importantes mutations depuis quelques années. Les États-providence du nord et continentaux restent parmi les plus dépensiers en politiques d'activation mais leur mutation récente explique peut-être en partie pourquoi on retrouve des pays de chacun de ces types d'État-providence dans trois des quatre catégories de l'activation. Cette hétérogénéité croissante montre les différences qui peuvent exister dans les manières de penser l'activation et plus largement la protection sociale.

L'influence que peuvent avoir les mesures coercitives ou incitatives des politiques de l'emploi sur l'appréciation des chômeurs par les Européens est donc peut-être également

facteur du type d'État-providence dans lequel elles sont mises en place. Plusieurs régressions linéaires ont donc testé l'effet d'interaction entre les axes des politiques d'activation et des types d'États-providence sur l'opinion envers les chômeurs (annexes 6 et 7). En faisant interagir la variable catégorielle qui définit les États-providence et les variables continues des axes de politiques d'activation, on remarque que l'opinion envers les chômeurs se modifie selon le type de politiques d'activation au sein de chaque type d'État-providence. L'augmentation dans le degré de coercition ou d'incitation semble avoir un effet important dans les pays corporatistes et de l'Est puisque pour chaque degré supplémentaire en coercition ou en incitation, les habitants de ces pays auront tendance à juger les chômeurs plus négativement que dans les autres formes d'États-providence.

L'influence des politiques d'activation dans l'appréciation que portent les Européens sur les chômeurs semble donc avérée, mais elle diffère selon les performances économiques et les types d'institutions mis en place dans chaque pays. Leur effet n'est peut-être donc pas « absolu » sur l'opinion envers les demandeurs d'emploi.

3) Le coût et la forme des politiques d'activation : des paramètres importants

a) Quand on ne compte pas, on aime

La mise en place de politiques d'activation est synonyme de dépenses publiques, financées notamment par les cotisations sociales, les impôts ou les taxes. Cela veut dire que plus les politiques d'activation sont développées, plus il est probable que l'effort financier demandé à la collectivité soit important, et mieux les chômeurs sont accompagnés, indemnisés. Ce système pourrait être perçu comme injuste par les citoyens en emploi qui pourraient en tenir rigueur aux chômeurs. Or, il apparaît que c'est dans les pays où les dépenses dans les politiques d'activation sont les plus élevées que l'on a la meilleure opinion envers les demandeurs d'emploi. Le coefficient de corrélation entre dépenses en activation de l'emploi et opinion envers les chômeurs est de 0,11 ($p < 0,01$), ce qui indique une corrélation statistiquement significative mais de force néanmoins assez faible. La relation est également positive. Ces premières indications sont confirmées par la confrontation du pourcentage de

dépenses en activation et les opinions envers les chômeurs divisées en quatre catégories. Les pays qui dépensent le moins en politiques d'activation de l'emploi (premier quartile) sont en général ceux où les enquêtés ont les moins bonnes opinions à l'égard des chômeurs (0,38) tandis que ceux qui dépensent le plus (dernier quartile) sont ceux dont les habitants ont les opinions les plus positives envers les demandeurs d'emploi (0,47). La relation semble positive et linéaire (annexe 8).

Une régression linéaire est effectuée pour vérifier si l'opinion envers les chômeurs est effectivement influencée par le niveau de dépenses en politiques d'activation (tableau 9). Il apparaît que pour chaque degré supplémentaire sur l'échelle des dépenses en politiques d'activation, l'opinion envers les chômeurs semble augmenter de 0,11 point vers un jugement favorable. Le lien entre les deux variables est donc clair. Il semblerait qu'au contraire de ce qui était avancé, les habitants des pays dépensant beaucoup en politiques d'activation soient en réalité ceux qui portent l'appréciation la plus positive à l'égard des personnes sans emploi. Peut-être est-ce dû à une plus grande connaissance du fonctionnement et de l'utilité pour la société des systèmes de protection sociaux dans ces pays. Mais, on l'a vu, l'activation des politiques de l'emploi prend de nombreuses formes. Prises dans leur ensemble, les dépenses en politiques d'activation de l'emploi peuvent ainsi cacher des développements spécifiques et plus diversifiés de l'activation.

Tableau 9 : Relation entre l'opinion envers les chômeurs et les dépenses en politiques d'activation

	Opinion envers les chômeurs
% de dépenses en ALMP	.1110179*** (0.00654)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 26 732

R² = 0.0589

Prob > F = 0.000

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Il est en effet possible de distinguer les axes des politiques d'activation et d'estimer le poids de chacun d'eux dans les dépenses en activation. En moyenne, les pays ayant le plus bas degré de mesures coercitives (premier quartile) sont ceux qui dépensent le plus dans les politiques d'activation (0,86 %), tandis que ceux qui mettent en place le plus de mesures coercitives (dernier quartile) sont parmi ceux qui dépensent le moins en activation (0,47 %). La relation est donc négative (coefficient de corrélation = -0,75 ; $p < 0,01$). En revanche, en moyenne, les pays ayant mis en place le plus faible degré de mesures incitatives (premier quartile) sont parmi ceux qui dépensent le moins dans les politiques d'activation (0,59 %), alors que les pays dont les mesures sont fortement incitatives (dernier quartile) sont ceux qui dépensent le plus en activation (0,78 %). Toutefois la relation n'est pas linéaire : certains pays ayant moins mis l'accent sur les mesures d'incitation que les pays du dernier quartile dépensent pourtant beaucoup plus en politiques d'activation (les pays nordiques notamment). Le coefficient de corrélation (0,16 ; $p < 0,01$) est néanmoins positif. La mise en relation des différentes mesures d'activation avec le pourcentage de dépenses dans l'activation révèle donc que, dans l'ensemble, les pays ayant mis en place des politiques coercitives ont peu dépensé en politiques d'activation de l'emploi, tandis que ceux qui ont mis en place des politiques incitatives ont beaucoup plus dépensé. On imagine donc que les mesures coercitives coûtent moins chères à l'État que les mesures incitatives. La coercition consiste notamment en des mesures de sanctions financières envers les chômeurs pour cause de non-respect du « contrat » passé avec l'État et la collectivité, c'est-à-dire pour un comportement peu volontaire en vue de retrouver un travail. L'incitation, elle, est mise en œuvre par des mesures d'aides au retour à l'emploi et par des offres de formation, elle coûte donc logiquement plus cher à l'État que les sanctions. Étant donné la place des mesures d'incitation au retour à l'emploi dans le pourcentage de dépenses en activation, on comprend mieux pourquoi l'incitation influence plus positivement l'opinion envers les chômeurs que les mesures coercitives.

Les poids des dépenses en activation de l'emploi de chacun des axes des politiques d'activation ont jusque-là été étudiés séparément. Grâce à la typologie des politiques

d'activation créée, il est possible de savoir quelles sont les combinaisons de mesures qui demandent le plus de dépenses en politiques d'activation. On pourrait s'attendre à ce que les pays ayant mis en place à la fois des mesures d'incitation et de coercition fortes soient ceux qui dépensent le plus en politiques d'activation. Mais au vu de la relation négative entre coercition et dépenses en politiques d'activation, ce sont davantage les pays ayant mis en place des mesures d'incitation fortes et des mesures de coercition faibles qui semblent dépenser le plus en politiques d'activation (annexe 9). De façon surprenante, les pays aux politiques d'activation à la fois peu coercitives et peu incitatives sembleraient être les plus dépensiers en politiques d'activation de l'emploi. Ce paradoxe montre que la force de chaque axe n'est pas lié au nombre effectif de mesures mises en œuvre mais bien à leur nature. A l'inverse, ce sont les pays qui ont le plus développé les politiques coercitives au détriment des politiques incitatives qui semblent dépenser le moins. Les pays ayant mis en œuvre des politiques très coercitives et très incitatives dépensent finalement une somme moyenne.

Si l'utilisation de la typologie des politiques d'activation est un outil intéressant à utiliser dans l'optique de comprendre les opinions des chômeurs selon le type d'activation mise en place, il faut également souligner que certaines catégories comportent peu de pays, et donc peu d'observations différentes lorsqu'il s'agit de données macro-économiques. Malgré cela, un lien semble exister entre les politiques d'activation, les dépenses nécessaires à leur application et les opinions envers les chômeurs.

b) Coercition et incitation : deux leviers, deux effets

La mise en place de politiques d'activation de l'emploi engendre nécessairement des opinions, positives ou négatives, à propos des effets des prestations sociales. Qu'elles soient trop élevées, trop faibles ou au juste niveau, les prestations sociales vont avoir des conséquences sur la société qui seront évaluées différemment selon les individus. Ces effets perçus peuvent également être un facteur de variation dans l'opinion envers les chômeurs : en partie coupables ou victimes de la situation économique et du climat social d'un pays, les chômeurs sont aussi jugés en fonction des mesures qui leur sont destinées. Les

conséquences des prestations sociales sont cependant jugées bien différemment selon les politiques d'activation qui ont été mises en place. Les individus habitant dans des pays mettant en place des politiques d'activation peu coercitives et peu incitatives semblent avoir l'avis le plus positif concernant l'effet des prestations sociales (moy = 0,59). La perception des effets des prestations sociales est un peu moins positive dans les pays aux politiques très coercitives et très incitatives ou ceux aux mesures à la fois peu coercitives et peu incitatives (0,56) et l'est significativement moins dans les pays dont les mesures d'activation sont très coercitives et peu incitatives (0,5). L'aspect que revêt chaque type de politique d'activation a une influence sur la manière dont sont jugées les conséquences des prestations sociales. Celles-ci sont jugées légèrement plus négatives dans les pays aux mesures coercitives. Bien que l'effet soit faible, on peut remarquer que les prestations sociales sont donc d'autant plus évaluées positivement que les mesures d'incitation au retour à l'emploi priment sur les mesures coercitives (tableau 10). La relation entre les dépenses en activation et l'appréciation des effets des prestations sociales est en effet confirmée par une corrélation positive ($p < 0,01$) à un niveau faible (0,11). Il semble que lorsque les dépenses en activation augmentent, la perception des effets des prestations sociales soit plus positive (annexe 10). Ainsi, plus l'intervention de l'État est forte, plus les conséquences de cette intervention sont susceptibles d'être jugées positivement.

Tableau 10 : Explication de la perception des effets des prestations sociales par le degré de coercion et d'incitation des mesures mises en place

	Perception des effets des prestations sociales
Degré de coercion des mesures mises en place	-.0153512*** (0.00138)
Degré d'incitation des mesures mises en place	.0080453*** (0.00099)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 26 137

R² = 0.0337

Prob > F = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Les différents types de mesures d'activation sont donc liés aux opinions des individus. Les Européens estiment les effets des prestations sociales plus bénéfiques lorsque des mesures d'incitation sont largement mises en œuvre que lorsque la priorité est donnée aux mesures coercitives. Cette dimension est certainement de nature à influencer le jugement des Européens envers les chômeurs.

Il semble en effet que les pays ayant largement mis en place l'activation de l'emploi, notamment par des mesures d'incitation au retour à l'emploi, soient ceux dont les individus considèrent le mieux les personnes sans emploi (tableau 11). Les habitants de ces pays considèreraient donc davantage les chômeurs comme des personnes malchanceuses et moins coupables, que les habitants d'autres pays où ces politiques n'ont pas été mises en place dans de telles proportions.

Tableau 11 : Explication de l'opinion envers les chômeurs par le degré de coercition et d'incitation des mesures mises en place

	Opinion envers les chômeurs
Degré de coercition des mesures mises en place	-.0158958*** (0.0018)
Degré d'incitation des mesures mises en place	.0141748*** (0.00129)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 26 732

$R^2 = 0.0558$

Prob > F = 0.000

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Enfin, la proportion de personnes qui estiment que le gouvernement devrait focaliser les aides sociales sur les individus les plus pauvres et laisser les autres chômeurs responsables de leur propre sort est la plus forte dans les pays ayant mis en place des mesures coercitives (annexe 11). A l'inverse, les habitants des pays ayant mis en place des mesures plus incitatives partagent moins cet avis. Le fait que les deux axes de l'activation aient des effets opposés significatifs sur l'opinion des individus est une information importante qui achève d'établir le lien entre mesures d'activation et perception des chômeurs. Le coût et la forme des politiques d'activation sont donc déterminants dans l'appréciation qu'ont les Européens des personnes sans emploi.

Ainsi, l'opinion envers les demandeurs d'emploi peut s'expliquer en partie par les politiques d'activation mais chaque axe des mesures d'activation de l'emploi impacte de manière différente le jugement des individus à l'égard des chômeurs. La pertinence d'une analyse bi-dimensionnelle de l'activation paraît donc pleinement justifier la typologie des politiques d'activation.

V) Discussion des résultats et implications

1) L'activation accentuerait les antagonismes sociaux

Les politiques d'activation se posent comme médiatrices de certains conflits sociaux qui opposent des groupes aux préoccupations divergentes (pauvres et riches, jeunes et personnes âgées, personnes en emploi ou sans emploi...) tout en essayant de répondre aux urgences économiques définies par les gouvernements. En effet, en proposant aux chômeurs de leur fournir un emploi, à condition qu'ils soient volontaires, les instigateurs des mesures d'activation pensent satisfaire à la fois les chômeurs, qui ne demanderaient qu'à retrouver un travail, et le reste de la société, qui souhaite voir la pression diminuer sur leurs cotisations sociales (Lødemel & Trickey, 2000 ; Eichorst & Konde-Seidl, 2008). La remise au travail à marche forcée des personnes hors de l'emploi permettrait également de réaliser des économies substantielles pour les pays européens. Cette vision est cependant éminemment politique, et n'est partagée que par une partie de la population (qui peut toutefois être majoritaire dans l'opinion). Les personnes les moins diplômées et celles qui tendent à tenir des opinions plutôt conservatrices à propos du fonctionnement de la société et notamment envers les immigrés sont les personnes les plus susceptibles de considérer les chômeurs comme des « assistés ». Cette vision est encore renforcée si l'on estime que les allocations chômage sont trop élevées alors que la fraude sociale est, elle, trop importante. On a donc d'un côté les personnes peu diplômées, plutôt conservatrices et empreintes d'une éthique méritocratique, donnant crédit aux idées reçues sur les chômeurs, alors que de l'autre côté les personnes diplômées qui tendent à se dire « de gauche » jugent beaucoup plus positivement les chômeurs. La configuration de ce conflit dans l'opinion n'a rien d'inédit, mais l'antagonisme semble cristallisé ici par la mise en place des politiques d'activation.

En effet, en fournissant tous les moyens nécessaires aux chômeurs afin qu'ils retrouvent un emploi, les mesures d'activation rendent d'autant moins compréhensible pour le premier groupe (sous-diplômés, conservateurs) que ceux-ci refusent des offres d'emploi et restent hors de l'emploi. Ce discours est certainement également soutenu par le fait que ces

personnes touchent souvent des rémunérations plus faibles que le reste de la société, du fait de leur faible niveau de diplôme. En proposant l'activation comme l'une des solutions au chômage, les instances européennes consacrent le discours sur les « assistés », les « feignants » tenu par les individus du premier groupe. En revanche, les personnes du second groupe (plutôt diplômées et « de gauche ») sont peut-être plus compatissantes à l'égard des chômeurs et estiment que ceux-ci sont, d'une part, dans une situation financière précaire et d'autre part, sous la pression de la société qui souhaite les voir travailler dès que possible. Ainsi, en défendant les chômeurs face au traitement qui leur est réservé, les individus diplômés, plutôt de gauche, renforcent peut-être leur image de nantis loin des préoccupations du reste de la société aux yeux des personnes peu diplômées et plutôt conservatrices. En retour, en critiquant et en dépréciant les demandeurs d'emploi, les personnes peu diplômées peuvent paraître ignorantes et incapables de réfléchir aux conséquences de ce type de politiques à la fois pour les chômeurs (dévalorisation personnelle ; Friedli & Stearn, 2017) et pour l'économie (libéralisation accentuée). L'analyse paraît donc donner une justification à la première hypothèse (H1). En proposant une solution économique, les politiques d'activation semblent accentuer les divisions sociales et affaiblir le lien social entre les individus d'un même pays.

En prenant en compte les arguments des deux groupes sociaux qui s'opposent, on peut estimer que les politiques d'activation favoriseraient une montée des tensions entre classes aisées et classes populaires. Cette tension se caractériserait également par une montée du populisme parmi les classes populaires. Le populisme est défini selon Jean-Pierre Rioux par la critique systématique des élites et une référence constante au peuple orchestrée par un leader charismatique (Rioux, 2007). Les élites, les diplômés, privilégiés tout comme certains chômeurs aux yeux du premier groupe, seraient ainsi aveugles aux problèmes du peuple qui seraient beaucoup moins en mesure de faire face à un alourdissement des charges pesant sur eux afin de payer pour la paresse de quelques-uns (Derks, 2001). Si les personnes en emploi les plus précaires jugent aussi négativement les chômeurs et s'ils estiment davantage qu'ils devraient perdre leurs droits aux prestations sociales en cas de refus d'offre d'emploi, c'est certainement parce qu'ils estiment défendre les intérêts du peuple, pris dans son ensemble, qui ne peut se permettre ni l'oisiveté ni une baisse de revenus. Il semble donc envisageable qu'un leader politique charismatique affirme que, malgré toutes les incitations

et les mesures de coercition mises en place, les chômeurs refusant des offres d'emploi sont néfastes pour la société. De cette manière, le populisme dresse les individus plus précaires et moins diplômés contre les chômeurs, assistés, et les élites, aveugles face à la détresse de certains travailleurs pauvres.

Toutefois, il faut avoir à l'esprit que, dans cette analyse, les groupes qui ont été identifiés comme « précaires » et ceux assimilés aux « élites » sont assez hétérogènes. En effet, il a été considéré que le niveau diplôme serait un *proxy* pour l'appartenance à une certaine classe sociale. Le diplôme étant recodé en deux modalités pour les besoins de l'analyse, la dichotomie effectuée peut englober de nombreuses situations différentes. Cette méthodologie n'altère cependant pas la portée des implications mentionnées suite aux résultats significatifs qui ont été analysés.

2) L'activation doit s'adapter à la situation économique et institutionnelle

Les politiques d'activation sont en lien avec l'augmentation des taux de chômage depuis les années 1980, et en particulier depuis la crise économique de 2008 et ses conséquences. Toutefois, cette réponse prend différents aspects selon la situation économique et notamment selon le taux de chômage. La deuxième hypothèse (H2) est donc également valide. Lorsque le chômage est relativement bas, les pays ont tendance à avoir appliqué des mesures coercitives, celles qui contraignent financièrement les chômeurs à reprendre un emploi, qui lui imposent des sanctions. Lorsqu'il est élevé, ce sont plutôt les mesures incitatives qui sont mises en œuvre. Ces différentes formes d'activation influencent plus ou moins l'opinion des individus envers les chômeurs selon qu'elles sont efficaces ou non. Lorsqu'elles le sont - ou le paraissent -, les citoyens ont tendance à juger plus favorablement les chômeurs, peut-être à cause d'une certaine forme de « justice procédurale » (Rothstein, 1998) qui satisfait les Européens qui ont alors le sentiment que leur contribution n'est pas vaine dans la lutte contre le chômage. Il semblerait que les mesures coercitives soient les plus efficaces, ce qui expliquerait aussi pourquoi les taux de chômage sont bas là où elles sont mises en œuvre. En effet, bien qu'il soit impossible d'établir pour l'instant un lien de

causalité entre les deux, la relation entre mesures de coercition et taux de chômage est la plus compréhensible dans ce sens. De même, les politiques d'activation s'inscrivent dans le cadre des institutions de l'État-providence, c'est donc logiquement que l'on retrouve des similitudes entre les deux typologies. Cependant, on remarque des différences d'effets sur l'opinion à l'encontre des demandeurs d'emploi dans chacun des États-providence selon les politiques d'activation. La mise en place des mesures incitatives semble être partout positivement liée à l'avis que se font les individus des chômeurs, sauf dans les pays de l'Est. Selon Hausner *et al.* (1995), il est possible que le phénomène de dépendance au sentier limite les possibilités d'introduction de mesures d'activation dans les pays de l'Est étant donné leur faible héritage institutionnel. Ainsi, l'absence de mécanismes institutionnels forts nécessaires à la mise en place de politiques généreuses d'investissement dans les mesures incitatives empêcherait de réellement donner du travail aux personnes qui en cherchent, d'où une assez faible efficacité de ces mesures et une méfiance de l'opinion publique envers elles. Le contexte plus précaire et la transformation rapide des institutions redistributives sont également des pistes possibles pour expliquer cette différence d'effet des mesures incitatives.

Si les décideurs politiques devaient prendre en compte l'opinion envers les chômeurs et plus généralement tentaient de ressouder une société qui oppose ses citoyens sur ce genre de thématiques, ils auraient alors à réfléchir à la nature et au degré de mise en application des politiques d'activation. Leur efficacité semble être un facteur important de l'opinion des citoyens envers les chômeurs tout comme la nature des mesures mises en œuvre doit concorder avec le type d'institutions déjà existantes afin qu'elles ne se dissonent pas. Un diagnostic précis des problèmes et de la manière dont l'activation peut y répondre doit donc être posé. Ce point est d'autant plus crucial pour les décideurs politiques que l'activation est un phénomène actuel qui est largement médiatisé, et constitue donc un enjeu électoral majeur.

La mesure de l'efficacité comme rapport entre taux de chômage et dépenses en politiques d'activation de l'emploi en points de pourcentage du PIB national est toutefois une limite à l'argument présenté. D'une part, faute de données disponibles à ce sujet, aucune mesure brute de l'efficacité des politiques d'activation n'a été présentée. De plus, énoncée ainsi, la causalité entre les deux séries de données semble assez faible. Dépenses en politiques

d'activation et chômage pourraient être liés de bien d'autres manières étant donné la complexité des enjeux et des mécanismes économiques qui les régissent. D'autre part, l'efficacité *perçue* des politiques d'activation n'a pas pu être mesurée. Elle est donc implicitement considérée comme une réaction positive ou négative dans l'opinion envers les chômeurs selon l'efficacité des politiques d'activation. Enfin, les typologies des États-providence et des politiques d'activation se recoupent partiellement (complètement pour les pays de l'Est). Un lien entre les deux est tout à fait probable, mais, en l'état actuel, leur proximité est peut-être de nature à affaiblir certains résultats qui tentent de les mettre en relation.

3) Entre efficacité économique et solidarité sociale, il faut choisir

Les dépenses en politiques d'activation de l'emploi, tout comme les dépenses publiques prises dans leur ensemble, diffèrent selon les pays européens ; leur impact sur l'opinion des individus envers les chômeurs également. En règle générale, il a été démontré que, contrairement à ce qui avait été postulé, plus les dépenses en activation augmentaient, meilleur était le jugement à l'égard des demandeurs d'emploi. Cette découverte peut interpeller au vu de la nature responsabilisante et culpabilisante des politiques d'activation de l'emploi. On aurait pu imaginer que l'élévation des dépenses aurait entraîné une augmentation du degré d'application qui aurait lui-même engendré une plus grande responsabilisation des chômeurs qui aurait eu pour conséquence de provoquer un certain mépris envers les demandeurs d'emploi. Mais c'est bien la situation inverse qui se produit. Si les opinions sont meilleures lorsque s'élèvent les dépenses, cela dépend en réalité du type de politiques d'activation mises en œuvre. En effet, il semble que ce soient les mesures incitatives, en lien avec l'appréciation favorable des effets des prestations sociales, qui influencent le plus positivement le discours à l'égard des chômeurs. Or, il se trouve que le budget des politiques d'activation de l'emploi s'élève lorsque s'élève le niveau de mise en application de mesures incitatives, tandis que l'inverse se produit pour les mesures coercitives. Ainsi, le rejet de la troisième hypothèse (H3) n'est pas total : il semblerait en

effet que la nature de l'activation influence les dépenses publiques et soit surtout liée au jugement des Européens envers les chômeurs.

La différence entre les effets des mesures coercitives et incitatives est importante et peut constituer un argument fort dans la mise en place des politiques d'activation. En effet, si les deux axes sont les deux facettes d'une même pièce, ils sont pourtant reliés d'une manière opposée à l'opinion des Européens. Les mesures coercitives semblent corrélées aux opinions les plus négatives à l'égard des chômeurs alors que les mesures incitatives se rapprochent des opinions positives. Le lien entre opinion et mesures incitatives est beaucoup plus fort que celui entre opinion et mesures coercitives. C'est la force de ce lien combinée au coût des mesures incitatives qui explique pourquoi plus un pays dépense en politiques d'activation plus les opinions à l'égard des demandeurs d'emploi sont positives. Les mesures incitatives semblent donc favoriser les opinions positives mais sont pourtant moins efficaces que les mesures coercitives (*cf.* partie précédente). Le choix qui s'offre alors aux décideurs politiques valide les présupposés initiaux : l'efficacité économique semble se réaliser au détriment du bien-être social.

Enfin, il faut souligner encore une fois que si le lien entre nature des mesures de l'activation, dépenses en activation de l'emploi, opinions à l'égard des prestations sociales et opinions envers les chômeurs est avéré, la causalité, elle, ne l'est pas. En effet, il est pour l'instant impossible de savoir si, de l'opinion publique ou des politiques d'activation, lequel influence qui. S'il est probable que cette relation ne soit pas à sens unique, on peut tout de même avancer qu'il est possible que la mise en place de certaines politiques d'activation configure le cadre institutionnel mais également le cadre cognitif qu'ont en tête les individus lorsqu'ils jugent une personne. Ainsi, les opinions envers les chômeurs sont certainement estimées en fonction des prestations auxquelles ils ont droit, des instances qui les accompagnent dans leur processus, des sanctions qui les menacent... ce qui aurait tendance à accréditer la thèse selon laquelle le choix de la nature des politiques d'activation mises en place a des répercussions dans l'opinion des Européens, au-delà des demandeurs d'emploi, qui restent les premiers concernés.

Conclusion

Le 26 août 2018, le Premier ministre français, Edouard Philippe, annonçait au *Journal du Dimanche*, « nous voulons que les Français puissent revenir vers le travail, que ce travail paie, et qu'il paie de mieux en mieux [...] il faut faire en sorte qu'à tout moment le travail paie et que l'on fasse toujours le choix du travail. »²¹. Les politiques d'activation de l'emploi sont aujourd'hui partout mises en œuvre en Europe, selon un processus de libéralisation des États-providence visant à remettre les chômeurs sur la voie de l'emploi à tout prix en les rendant responsables de leur propre situation. Ces mesures ont vocation à rendre les individus « employables », soit en les y contraignant, soit en les y préparant. L'impact de ces nouvelles politiques sur la perception des demandeurs d'emploi par le reste de la société et sur la psychologie des chômeurs eux-mêmes n'est cependant que rarement évoqué par les décideurs politiques.

Même s'ils sont bien loin d'être tous perçus comme des « assistés », les chômeurs sont tout de même jugés d'une façon assez peu favorable par les Européens. Toutefois, les appréciations sont variées et dépendent de plusieurs facteurs. Leur situation personnelle influence par exemple le jugement à leur égard, tout comme le contexte économique et institutionnel dans lequel ils vivent. Enfin, force est de constater que les avis diffèrent fortement en fonction des types de politiques d'activations mis en œuvre dans les pays européens.

Certains groupes sociaux sont plus enclins que d'autres à critiquer les demandeurs d'emploi. C'est notamment le cas des individus les moins diplômés. Par son caractère responsabilisant, l'activation aurait donc tendance à polariser la société selon une logique de classes qui pourrait également favoriser la montée du populisme. Toutefois, l'activation revêt de nombreuses formes et sa mise en pratique diffère selon les caractéristiques des pays et des situations économiques. A travers les grandes familles de politiques d'activation qui ont été définies on peut notamment distinguer l'influence des mesures coercitives de celle des mesures incitatives. Si les premières ressemblent surtout à des sanctions à l'encontre des

²¹ Interview accordée au *JDD*, le 26 août 2018. « Nous faisons le choix du travail » : Edouard Philippe dévoile les grandes lignes du budget de 2019. Disponible sur : <https://www.lejdd.fr/politique/nous-faisons-le-choix-du-travail-edouard-philippe-devoile-les-grandes-lignes-du-budget-de-2019-3740423>, dernière consultation le 29/08/2018.

chômeurs et sont plutôt associées aux opinions négatives à leur égard, les secondes, qui consistent en des aides financières ou des offres de formation dans le but de retrouver ou garder un emploi, sont plutôt liées à un jugement positif des chômeurs. Incitation et coercition sont en réalité deux outils de l'activation qui ne servent pas forcément les mêmes buts et surtout, ne sont pas utilisés dans les mêmes circonstances. L'influence des politiques d'activation sur les chômeurs est donc elle-même conditionnée par de nombreux facteurs tels que la situation économique des pays européens, les institutions en place, les caractéristiques des individus, les caractéristiques des chômeurs, le degré d'application ou bien la nature-même des mesures mises en application.

Cependant, l'analyse du lien entre politiques d'activation et opinion à l'égard des demandeurs d'emploi présentée dans ce document montre plusieurs limites. D'abord, la construction de la typologie des politiques d'activation en Europe a été réalisée à partir de chiffres et d'indicateurs provenant de sources et d'années différentes (Venn, 2012 ; OCDE, 2015). Ce mélange est dû au manque de ressources disponibles au niveau européen qui empêche d'obtenir des indicateurs uniformisés. Il est donc possible que les opinions des Européens interviewés lors de la vague 8 de l'ESS ne soient pas tout à fait en réaction à toutes les mesures qui ont été agrégées afin de créer les indicateurs de coercition et d'incitation au retour à l'emploi. De plus, la générosité des prestations sociales à proprement parler n'a pas été analysée. Elle est implicitement comprise à travers les mesures d'incitation, mais elle aurait pu bénéficier d'un indicateur indépendant qui soit directement mis en relation avec le sentiment que les chômeurs ont un niveau de vie trop élevé ou trop faible et l'opinion à leur égard. Enfin, l'analyse des opinions des Européens à travers les typologies des politiques d'activation ou des États-providence prend le pas sur l'analyse des politiques d'activation au niveau national. Or, la mise en application de ce genre de politiques, si elle est encouragée et souhaitée par l'Union Européenne à travers la Stratégie Européenne pour l'Emploi, relève de la responsabilité des États membres. L'agrégation des données au sein de catégories formant une typologie est donc à la fois l'une des forces et l'une des faiblesses de l'analyse. Si elle permet d'avoir une vision globale des politiques d'activation en Europe et met à jour un système de valeurs pour chaque catégorie, elle empêche cependant la compréhension précise des situations particulières et ne distingue pas réellement les pays au sein d'une même catégorie. De même, les valeurs chiffrées des

scores de coercition et d'incitation, s'ils donnent une mesure de la tendance de chaque pays à mettre en place des politiques d'activation, en disent assez peu sur la nature et les conditions d'application des mesures. La complexité de ces enjeux et de ces mesures est donc susceptible de nous retenir de comprendre les liens entre opinion des Européens et activation de l'emploi comme une relation de causalité. En effet, trop peu d'éléments ont pour le moment été analysés afin de jauger l'impact réel que peut avoir la libéralisation des politiques de l'emploi sur l'opinion envers les chômeurs. C'est ce vers quoi les futures recherches devraient tendre, afin de proposer des analyses qui définissent clairement le rôle et la capacité d'influence des politiques d'activation.

Dans cette optique, une étude longitudinale serait utile dans la mesure où elle permettrait de détecter si des changements sont apparus dans l'opinion depuis la mise en place et le développement accéléré des politiques d'activation. La comparaison des opinions dans le temps est rendue possible par la disponibilité des données de l'ESS 4, dont les enquêtés ont été interviewés en 2008, au moment de la crise des *subprimes*. Les pays intégrés à l'analyse de ce rapport ont été choisis en fonction de leur participation à la quatrième vague de l'enquête européenne, les résultats qui ont été présentés seraient donc directement comparables aux résultats obtenus lors de l'analyse de la vague de 2008. L'étude longitudinale des opinions permettrait d'identifier si des changements dans l'opinion à l'égard des chômeurs surviennent et s'ils suivent un changement d'orientation des politiques d'activation ou non. Plus riche, une telle analyse serait davantage en mesure d'identifier un lien de causalité entre mise en place de mesures d'activation de l'emploi et l'opinion envers les demandeurs d'emploi.

Bibliographie

- AARTS, Wil et GELISSEN, John. Three Worlds of Capitalism or More ? A state-of-the-art report. *Journal of European Social Policy*, 2002, p. 137-158.
- ALESINA, Alberto et ANGELETOS, George-Marios. Fairness and redistribution. *The American Economic Review*, 2005, vol. 95, n°4, p.960-980.
- AMADOR, João et CABRAL, Sonia. Global value chains : a survey of drivers and measures. *Journal of Economic Surveys*, 2014, vol. 30, n°2, p.238-301.
- ARRIGNON, Mehdi. Inciter au travail : la convergence des instruments, cadres cognitifs et objectifs des réformes sociales « actives » dans le contexte de la Stratégie Européenne pour l'Emploi (Espagne, France, Pays-Bas). Thèse. Science politique. Université de Grenoble, 2012, 827 p.
- AURICH, Patricia. Activating the Unemployed : Directions and Divisions in Europe. *European Journal of Social Security*, 2011, vol. 13, n°3, p.294-316.
- BARBIER, Jean-Claude. Welfare to Work Policies in Europe, The Current Challenges of Activation Policies., 2001, n°11.
- BARBIER, Jean-Claude. Peut-on parler d' « activation » de la protection sociale en Europe ? *Revue Française de Sociologie*, Vol.43, n°2. Sciences Po University Press. 2002, p. 302-337
- BARBIER, Jean-Claude. Le workfare et l'activation de la protection sociale, vingt ans après : beaucoup de bruit pour rien ? Contribution à un bilan qui reste à faire. *Lien social et Politiques*, 2009, n°61, p.23-36.
- BARBIER, Jean-Claude. Workfare, « flexicurité », réflexions sur le voyage international des idées politiques dans les politiques sociales et la persistance des compromis nationaux insérés dans les cultures politiques nationales, 2009.
- BARBIER, Jean-Claude. Activer les pauvres et les chômeurs par l'emploi ? Leçons d'une stratégie de réforme. *Politiques sociales et familiales*, 2011, n°104, p.47-58.
- BARTH, Erling. Unemployment and activation policies in Norway.
- BAY, Ann-Helén et WEST PEDERSEN, Axel. The Limits of Social Solidarity, Basic Income, Immigration and the Legitimacy of the Universal Welfare State. *Acta Sociologica*, 2006, vol. 49, n°4, p.419-436.
- BEN HASSEN, Noura et HOFAIDHLLAOUI, Marhane. L' « employabilité » des salariés : facteur de la performance des entreprises ? *Recherches en Sciences de Gestion*. ISEOR, 4/2012, n°4, p.129-150.

- BERTHET, Thierry et BOURGEOIS, Clara. Towards « activation-friendly » integration ? Assessing the progress of activation policies in six European countries. *International Journal of Social Welfare*, 2014, n°23, p.23-39.
- BLEKESAUNE, Morten. Economic Conditions and Public Attitudes Towards Welfare State Policies. ISER Working paper 45, 2006.
- BLEKESAUNE, Morten et QUADAGNO, Jill. Public Attitudes toward Welfare State Policies : A Comparative Analysis of 24 Nations. *European Sociological Review*, 2003, vol. 19, n°5, p.415-427.
- BLOMBERG, Helena, EROLA, Jani, KROLL, Christian et KALLIO, Johanna. Social workers' perceptions of the causes of poverty in the Nordic countries. *Journal of European Social Policy*, 2013, vol. 23, n°1, p.63-82.
- BONOLI, Giuliano et HÄUSERMANN, Silja. Who wants what from the welfare state ? *European Societies*, 2009, vol. 11, n°2, p.211-232.
- BOTHFELD, Silke. Individual autonomy, A normative and analytical core of democratic welfare statehood. Dans « The Future of Social Citizenship : Politics, Institutions and Outcomes », Stockholm, 2008.
- BRACONNIER, Céline et MAYER Nonna (dir.). Les Inaudibles. Sociologie Politique des Précaires. Paris, Presses de Sciences Po, 2015, 250 p.
- BRÉCHON, Pierre et GONTHIER, Frédéric. Les valeurs des Européens ; évolutions et clivages. *Armand Collin*, 2014, 288 p.
- BURSTEIN, Paul. The Impact of Public Opinion on Public Policy: A Review and an Agenda. *Political Research Quarterly*, University of Utah. 2003, 19 p.
- CARD, David, KLUVE, Jochen et WEBER, Andrea. What Works ? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations. NBER Working Paper n°21431, 2015, 71p.
- CASTEL, Robert, MARTIN, Claude. Changement et pensées du changement, Paris, *La Découverte*, 2012, 368 p.
- CAVAILLE, Charlotte. Support for the Welfare State Over Time : The Two Dimensions of Redistributive Preferences. *SSRN Electronic Journal*, Thèse. Science Politique. Harvard University, 2015.
- CLASEN, Jochen et CLEGG Daniel. Does the Third Way work ? The Left and labour market policy reform in Britain, France and Germany. Dans J. Lewis et R. Surender (Eds). *Welfare State Change : Towards a Third Way ?* Oxford University Press. 2004, p. 89-110.
- CLERY, Elizabeth, LEE, Lucy, KUNZ, Sarah. Public attitudes to poverty and welfare 1983-2011 : Analysis using British social attitudes data. *Natcen Social Research*, 2013

- CREPON, Bruno, FERRACCI, Marc et FOUGERE, Denis. Training the Unemployed in France : How Does It Affect Unemployment Duration and Recurrence ? IZA, Discussion paper n°3215, 2017.
- DE LA PORTE, Caroline. The Role of the OECD and the EU in the Development of Labour Market Policy in the Czech Republic. *Journal of Contemporary European Research*, 2009, vol. 5, n°4, p.539-556.
- DEEMING, Christopher. Foundations of the workfare state : reflections on the political transformation of the welfare state in Britain. *Social Policy and Administration*, 2015, vol. 49, n°7, p.862-886.
- DELSEN, Lei. Activation reform in the European welfare states and lessons from Dutch flexicurity. Radboud University, Institute for Management Research, Department of Economics, Nijmegen, 2017.
- DERKS, Anton. Are the underprivileged really that economically « leftist » ? Attitudes towards economic redistribution and the welfare state in Flanders. *European Journal of Political Research*, 2004, vol. 43, p.509-521.
- DUBOIS, Vincent. Etat social actif et contrôle des chômeurs : un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales. *Politique européenne*, 2007, n°21, p.73-95.
- DUELL, Nicola, SINGH, Shruti et TERGEIST, Peter. Activation Policies in Norway. *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, 2009, n°78, 111 p.
- DUELL, Nicola, GRUBB, David et SINGH, Shruti. Activation Policies in Finland. *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, 2009, n°98, 160 p.
- DURKHEIM, Émile. Le Suicide : Étude de sociologie, Paris, Félix Alcan, 1897, 462 p.
- DUVOUX, Nicolas et PAUGAM, Serge. La Régulation des pauvres. *PUF*, 2008, 132 p.
- DUVOUX, Nicolas. L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion, *PUF*, coll. *Le lien social*, 2009, 269 p.
- DUVOUX, Nicolas. L'expérience vécue par les publics des politiques d'insertion. *Informations Sociales*, n°169 2012/1, p. 152.
- EDLUND, Jonas. Trust in government and welfare regimes : Attitudes to redistribution and financial cheating in the USA and Norway. *European Journal of Political Research*, 1999, n°35, p.341-370.
- EDLUND, Jonas. Trust in the Capability of the Welfare State and General Welfare State Support : Sweden 1997-2002. *Acta Sociologica*, 2006, vol. 49, n°4, p.395-417.
- EICHHORST, Werner et KONLE-SEIDL Regina. Contingent Convergence : A Comparative Analysis of Activation Policies. *IZA DP*, 2008, n°3905, 31 p.

- ERHEL, Christine. Les politiques de l'emploi en Europe : Le modèle de l'activation et de la flexicurité face à la crise. Documents de travail du Centre d'Économie de la Sorbonne, 2010, 25 p.
- ESPING-ANDERSEN, Gøsta. The Three Worlds of Welfare Capitalism, *Princeton University Press*, 1990, 248 p.
- FERRERA, Maurizio. The Southern Model of Welfare in Social Europe. *J Eur Social Policy*. 1996, p. 17-37.
- FINSERAAS, Henning. Anti-Immigration Attitudes, Support for Redistribution, and Vote Choice in Europe. Norwegian Institute for Social Research, 2009, 25 p.
- FRAZER, Hugh et MARLIER, Eric. Minimum Income Schemes in Europe, A study of national policies. Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion, OED, 2016, 62 p.
- FRIEDLI, Lynne et STEARN, Robert. Positive affect as coercive strategy : conditionality, activation and the rôle of psychology in UK government workfare programmes. *Med Humanit*, 2015, n°41, p.40-47.
- FRIEDMAN, Milton. Capitalism and Freedom. (1e éd. : 1962) *Chicago : University of Chicago Press*, 2002, 202 p.
- GANG, Ira N., RIVERA-BATIZ, Francisco L., YUN, Myeong-Su. Immigrants and Unemployment in the European Community : from the Eyes of Natives. *IZA Discussion paper series*. N°70, Insitute for the Study of Labor, Bonn, 1999, 19 p.
- GIGER, Nathalie et NELSON, Moira. The electoral consequences of welfare state retrenchment : Blame avoidance or credit claiming in the era of permanent austerity ? *European Journal of Political Research*, 2010, n°50, p.1-23.
- GONTHIER, Frédéric. Vers une loyauté critique. Les classes moyennes, l'Etat providence et la justice sociale. PUG, *Libres Cours Politique*, 2017, 263 p.
- HALL, Peter A. et TAYLOR, Rosemary C. R. La science politique et les trois néo-institutionnalismes. *Revue française de science politique*. Dans le numéro thématique « France 1997 : institutions et élections », 47-3-4, 1997, p. 469-496.
- HAUSNER, Jerzy, JESSOP, Bob, NIELSEN, Klaus. Strategic choice and path-dependency in post-socialism : institutional dynamics in the transformation process. *Aldershot : Edward Elgar*, 1995, 330 p.
- JOBERT, Bruno. Le tournant néolibéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales. Paris, L'Harmattan, 1994, 328p.
- KALLIO, Johanna et NIEMELA, Mikko. Who blames the poor ? *European Societies*, 2013, p. 112-135.

- KOCH, Thomas et MASSOL, Joël. Le chômage partiel en Allemagne : le « remède miracle » dans la crise ? Document de travail, Université de Nantes, 2014, 22 p.
- KORPI, Walter et PALME, Joakim. New Politics and Class Politics in the Context of Austerity and Globalization : Welfare State Regress in 18 Countries, 1975-95. *American Political Science Review*, 2003, vol. 97, n°3, p.425-446.
- KOVACS, Erika et RISAK, Martin. Active and passive labour market policies in Austria and Hungary : A comparative analysis of recent changes and trends. *European Labour Law Journal*, 2017, vol. 8, n°2, p.168-187.
- KULIN, Joakim et SVALLFORS, Stefan. Class, Values, and Attitudes Towards Redistribution : A European Comparison. *European Sociological Review*, 2013, vol. 29, n°2, p.155-167.
- KULIN, Joakim et MEULEMAN, Bart. Human values and welfare state support in Europe : An East-West divide ? *European Sociological Review*, 2015, vol. 31, n°5, p.418-432.
- KUMLIN, Staffan. *The Personal and the Political. How Personal Welfare State Experiences Affect Political Trust and Ideology*. Göteborg, 2002. 347 p.
- KUMLIN, Staffan et ROTHSTEIN, Bo. Making and Breaking Social Capital. The Impact of Welfare-State Institutions. *Comparative Political Studies*, 2005, vol. 38, n°4, p.339-365.
- KUMLIN, Staffan et ROTHSTEIN, Bo. Questioning the New Liberal Dilemma. Immigrants, Social Networks, and Institutional Fairness. *Comparative Politics*, 2010, vol. 43, n°1, p.63-80.
- LARSEN, Christian Albrekt. How Welfare Regimes Generate and Erode Social Capital. The Impact of Underclass Phenomena. *Comparative Politics*, 2007, vol. 40, n°1, p.83-101.
- LARSEN, Christian Albrekt. The institutional logic of welfare attitudes. *Comparative Political Studies*, 2008, vol. 41, n°2, p.145-168.
- LEFRESNE, Florence. Unemployment Benefit Systems in Europe and North America : reforms and crisis. *European Trade Union Institute*, 2010, 337 p.
- LEPIANKA, Dorota, GELISSEN, John et VAN OORSCHOT, Wim. Popular Explanations of Poverty in Europe. Effects of Contextual and Individual Characteristics across 28 European Countries. *Acta Sociologica*, 2010, vol. 53, n°1, p.53-72.
- LØDEMEL, Ivar et TRICKEY, Heather. An offer you can't refuse. *Workfare in international perspective*. Bristol : The Policy Press, 2000. 388 p.
- MARTIN, John P. Activation and active labour market policies in OECD countries : stylised facts and evidence on their effectiveness. *IZA Journal of Labour Policy*, 2014, 34 p.
- MÉDA, Dominique. Le Travail. Une valeur en voie de disparition. *Alto, Aubier ; rééd. Champs-Flammarion*, 1998, 358 p.

- MÜLLER, Pierre. L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique ». *Revue française de science politique*, vol.50 n°2, 2000, p189-208.
- PAGNAC, Romain. Droits sociaux et dynamiques d'activation des politiques sociales en Europe. Thèse de doctorat en droit. Université Montesquieu – Bordeaux IV. 2013, 434 p.
- PEEV, Evgeni. Institutions, economic liberalization and firm growth : evidence from European transition economies. *European Journal of Law Economics*, 2015, vol. 40, n°1, p.149-174.
- PIERSON, Paul. When Effect Becomes Cause : Policy Feedback and Political Change. *World Politics*, 1993, vol. 45, n°4, p.595-628.
- PIERSON, Paul. The New Politics of the Welfare State. *World Politics*, 1996, vol. 48, n°2, p.143-179.
- RIOUX, Jean-Pierre. Les Populismes. Collection Tempus. Paris, Perrin, 2007, 448 p.
- ROOSMA, Femke, VAN OORSCHOT, Wim et GELISSEN, John. The Achilles'heel of welfare state legitimacy : perceptions of overuse and underuse of social benefits in Europe. *Journal of European Public Policy*, 2015, p. 177-196.
- ROOSMA, Femke, VAN OORSCHOT, Wim et GELISSEN, John. The Multidimensionality of Welfare State Attitudes : A European Cross-National Study. 2012, 21 p.
- SAHGAL, Neha et COOPERMAN, A. Religious Belief and National Belonging in Central and Eastern Europe. Pew Research Center, 2017.
- ROSANVALLON, Pierre. La nouvelle question sociale. Éd. du Seuil, 1995, p.45.
- ROSANVALLON, Pierre. La révolution du droit à l'insertion. Partage, n°102, janvier-février 1996, p.12. Dans M.HAMZAOUÏ, « Émergence et logiques de la politique d'activation du social et de l'emploi ». *Pensée Plurielle*. N°2, 10/2005, p.19-28.
- SERRANO PASCUAL, Amparo. Conclusion : towards convergence of European activation policies ?, 2004, p.502.
- SOSS, Joe et SCHRAM, Sanford F. A Public Transformed ? Welfare Reform as Policy Feedback. *American Political Science Review*, 2007, vol. 101, n°1, p.111-127.
- STANDING, Guy. Labour market policies, poverty and insecurity. *International Journal of Social Welfare*, 2011, n°20, p.260-269.
- STREECK, Wolfgang et THELEN, Kathleen. Introduction : institutional change in advanced political economies. *Beyond continuity : institutional change in advanced political economies*, Oxford University Press, 2005. p.1-39.

- STREECK, Wolfgang et MERTENS, Daniel. Fiscal Austerity and Public Investment. Is the Possible the Enemy of the Necessary ? Max Planck Institute for the Studies of Society Discussion Paper, 2011. 33 p.
- TAYLOR-GOOBY, Peter. Why Do People Stigmatise the Poor at a Time of Rapidly Increasing Inequality, and What Can Be Done About It ? *The Political Quarterly*, 2013, vol, 84, n°1, p.31-42.
- THELEN, Kathleen. Varieties of Liberalization and the New Politics of Social Solidarity. *Cambridge University Press*, 2014. 282 p.
- VAIL, Mark. Recasting Welfare Capitalism. Economic Adjustment in Contemporary France and Germany. Temple University Press, 2009.
- VAN BERKEL, Rik, DE GRAAF, Willibrord et SIROVATKA, Tomas. Governance of the activation policies in Europe. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 2012, vol. 32, n°5/6, p.260-272.
- VAN BERKEL, Rik et HORNEMANN MOLLER, Iver. Active social policies in the EU. Inclusion through participation ? Bristol, Policy Press, 2002, 240p.
- VAN OORSCHOT, Wim. Miracle or Nightmare ? A Critical Review of Dutch Activation Policies and their Outcomes. *Journal of Social Policy*, 2002, vol. 31, n°3, p.399-420.
- VAN OORSCHOT, Wim. Making the difference in social Europe : deservingness perceptions among citizens of European welfare states. *Journal of European Social Policy*, 2006, vol. 16, n°1, p.23-42.
- VENN, Danielle. Eligibility Criteria for Unemployment Benefits : Quantitative Indicators for OECD and EU Countries. *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, 2012, n°131. 62 p.
- VIS, Barbara, VAN KERSBERGEN, Kees et BECKER, Uwe. The Politics of Welfare State Reform in the Netherlands : Explaining a Never-Ending Puzzle. *Acta Politica*, 2008, vol. 43, p.333-356.
- WARIN, Philippe. L'accès aux droits sociaux, *Presses Universitaires de Grenoble*, collection Politique en +, 2006, 168 p.
- WHITE, Stuart. What's Wrong with Workfare. *Journal of Applied Philosophy*, 2004, vol. 21, n°3, p.271-284.
- WLEZIEN, Christopher. The Public as Thermostat : Dynamics of Preferences for Spending. *American Journal of Political Science*, Vol.39, n°4, 1995, p. 981-1000.

Table des matières

Introduction	7
I) Le contexte européen	12
1) Les États-providence et les conséquences de la crise	12
2) La libéralisation des institutions dans les pays européens.....	15
II) L'activation	19
1) Retrouver le chemin de l'emploi par l'incitation	19
2) La mise en place de politiques coercitives.....	21
3) L'impact sur les chômeurs	25
III) Méthodologie	29
1) La méthode quantitative et les jeux de données disponibles	29
2) Le recodage et la création des variables utiles à l'analyse	32
IV) Résultats	40
1) Les antagonismes sociaux selon les politiques d'activation	40
a) Des groupes sociaux plus prompts à stigmatiser les chômeurs que d'autres	40
b) Des chômeurs plus « méritants » que d'autres ?.....	46
2) L'environnement économique et social de l'activation	50
a) L'influence des politiques d'activation sur le jugement porté sur les chômeurs varie selon les situations macro-économiques	50
b) Les États-providence et la mise en œuvre de l'activation	55
3) Le coût et la forme des politiques d'activation : des paramètres importants.....	60
a) Quand on ne compte pas, on aime	60
b) Coercition et incitation : deux leviers, deux effets.....	63
V) Discussion des résultats et implications	67
1) L'activation accentuerait les antagonismes sociaux	67
2) L'activation doit s'adapter à la situation économique et institutionnelle.....	69
3) Entre efficacité économique et solidarité sociale, il faut choisir	71
Conclusion	73
Bibliographie	76
Table des matières	83
Table des illustrations	84
Table des annexes	85

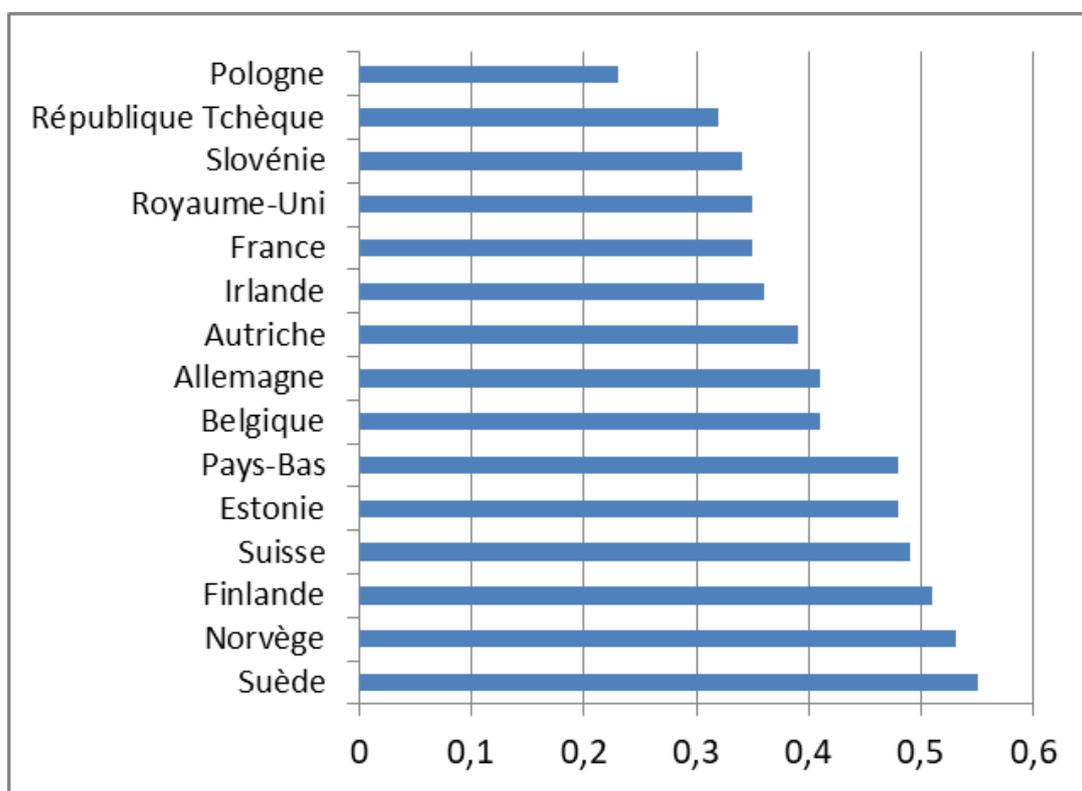
Table des illustrations

Figure 1 : Typologie des politiques d'activation dans quinze pays européens	37
Figure 2 : Contribution des variables (en %)	37
Figure 3 : Coordonnées des axes 1 (incitation) et 2 (coercition).....	38
Tableau 1 : Opinion envers les chômeurs selon les caractéristiques socio-économiques	41
Tableau 2 : Probabilité d'avoir une bonne opinion envers les chômeurs plutôt qu'une mauvaise opinion, selon le type de politiques d'activation mis en place	43
Tableau 3 : Effet de la perception de la fraude aux aides sociales sur l'opinion envers les chômeurs.	45
Figure 4 : Moyennes des indices de mérite par types de politiques d'activation et niveau de diplôme	48
Tableau 4 : Caractéristiques économiques et sociales des pays européens et opinions envers les chômeurs.....	51
Tableau 5 : Caractéristiques des politiques d'activation de l'emploi par rapport au taux de chômage	53
Tableau 6 : Interaction de deux variables continues expliquant l'opinion envers les chômeurs	54
Tableau 7 : Déterminants institutionnels de l'opinion envers les chômeurs	57
Tableau 8 : Moyennes des scores de mise en application des axes de l'activation de l'emploi par type d'État-providence	59
Tableau 9 : Relation entre l'opinion envers les chômeurs et les dépenses en politiques d'activation.	61
Tableau 10 : Explication de la perception des effets des prestations sociales par le degré de coercition et d'incitation des mesures mises en place	64
Tableau 11 : Explication de l'opinion envers les chômeurs par le degré de coercition et d'incitation des mesures mises en place	65

Table des annexes

Annexe 1 : Opinion à l'égard des chômeurs par pays	86
Annexe 2 : Caractéristiques socio-démographiques et opinion envers les chômeurs.....	87
Annexe 3 : Moyenne de l'opinion envers les chômeurs selon l'avis sur leur niveau de vie.....	88
Annexe 4 : Données macro-économiques des pays sélectionnés.....	89
Annexe 5 : Influence du degré d'efficacité des politiques d'activation sur la mise en place de mesures coercitives ou incitatives.....	90
Annexe 6 : Effet de l'interaction entre type d'État-providence et mesures coercitives sur l'opinion envers les chômeurs	91
Annexe 7 : Effet de l'interaction entre type d'État-providence et mesures incitatives sur l'opinion envers les chômeurs	92
Annexe 8 : Moyenne des opinions envers les chômeurs selon le % de dépenses en politiques d'activation de l'emploi (recodé en quatre).....	93
Annexe 9 : Moyenne des dépenses en politiques d'activation de l'emploi par type de politiques d'activation mis en œuvre.....	94
Annexe 10 : Influence des dépenses en politiques d'activation de l'emploi sur les opinions envers les effets des prestations sociales	95
Annexe 11 : Influence des mesures coercitives et incitatives sur l'opinion selon laquelle les gouvernements ne devraient verser des prestations sociales qu'aux plus pauvres	95

Annexe 1 : Opinion à l'égard des chômeurs par pays



Annexe 2 : Caractéristiques socio-démographiques et opinion envers les chômeurs

		Opinion envers les chômeurs
Politique	Gauche	<i>r</i>
	Centre	-.1069342*** (0.00498)
	Droite	-.1234135*** (0.00482)
L'immigration est une bonne nouvelle pour l'économie	Pas d'accord	<i>r</i>
	Ni d'accord ni pas d'accord	.078654*** (0.00507)
	D'accord	.16495*** (0.00553)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

r = Modalité de référence

N = 24 393

Pseudo R² = 0.1178

Prob > khi² = 0.000

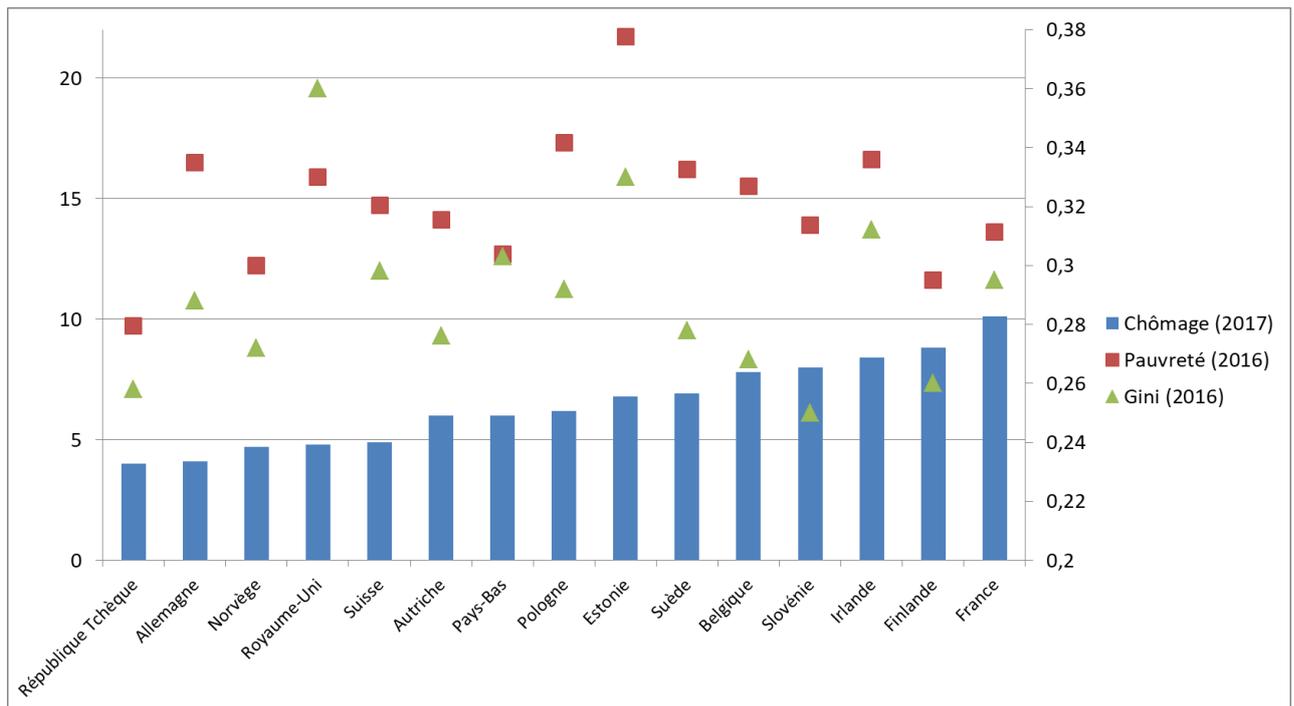
*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Annexe 3 : Moyenne de l'opinion envers les chômeurs selon l'avis sur leur niveau de vie

Avis sur le niveau de vie des chômeurs	Opinion envers les chômeurs
Premier quartile (Le niveau de vie des chômeurs est très bas)	.4619123 (0.00366)
Deuxième quartile	.4523891 (0.00483)
Troisième quartile	.401463 (0.00426)
Quatrième quartile (Le niveau de vie des chômeurs est très élevé)	.3653434 (0.00367)

N = 26 751

Annexe 4 : Données macro-économiques des pays sélectionnés



(Si les données n'étaient pas disponibles selon l'année sélectionnée, les données les plus récentes ont été choisies.)

Annexe 5 : Influence du degré d'efficacité des politiques d'activation sur la mise en place de mesures coercitives ou incitatives

	Degré de coercition	Degré d'incitation
ALMP	-3.688083*** (0.00366)	.8091313*** (0.05253)
Chômage (recodé à l'envers)	-.1317403*** (0.00303)	-.0149617** (0.00662)
Dépenses en ALMP##chômage (recodé à l'envers)	.2593272*** (0.00484)	-.0263902** (0.01058)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 28 415

Pseudo R² = 0.6031

Prob > khi² = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

N = 28 415

Pseudo R² = 0.0418

Prob > khi² = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Annexe 6 : Effet de l'interaction entre type d'État-providence et mesures coercitives sur l'opinion envers les chômeurs

		Opinion envers les chômeurs
Type d'État-providence	Universaliste	<i>r</i>
	Corporatiste	-.0812373*** (0.00673)
	Libéral	-.1601381*** (0.01217)
	Est	-.1993899*** (0.00926)
Coercition		.0002389 (0.00542)
Type d'État-providence##Coercition	Universaliste	<i>r</i>
	Corporatiste	.0321228 (0.00616)
	Libéral	-.002176 (0.01235)
	Est	.0414874 (0.0096)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

r = Modalité de référence

N = 26 732

R² = 0.0839

Prob > F = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Annexe 7 : Effet de l'interaction entre type d'État-providence et mesures incitatives sur l'opinion envers les chômeurs

		Opinion envers les chômeurs
Type d'État-providence	Universaliste	<i>r</i>
	Corporatiste	-.1075714*** (0.00545)
	Libéral	-.1619831*** (0.01687)
	Est	-.0954341*** (0.0116)
Incitation		.0002389 (0.00542)
Type d'État-providence##Incitation	Universaliste	<i>r</i>
	Corporatiste	.0370049 (0.00399)
	Libéral	.0106633 (0.00899)
	Est	.0581261 (0.00676)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

r = Modalité de référence

N = 26 732

R² = 0.0887

Prob > F = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Annexe 8 : Moyenne des opinions envers les chômeurs selon le % de dépenses en politiques d'activation de l'emploi (recodé en quatre)

% dépenses en ALMP	Opinion envers les chômeurs
Premier quartile (Dépenses les plus faibles)	.3781382 (0.00379)
Deuxième quartile	.409792 (0.004)
Troisième quartile	.4072182 (.0041)
Quatrième quartile (Dépenses les plus élevées)	.474349 (.00399)

N = 27 158

Annexe 9 : Moyenne des dépenses en politiques d'activation de l'emploi par type de politiques d'activation mis en œuvre

Type de politique d'activation mis en place		% de dépenses en ALMP
Coercition	Premier quartile (Coercition la plus faible)	.8649923 (0.00154)
	Deuxième quartile	.6975581 (0.00465)
	Troisième quartile	.4299798 (0.00159)
	Quatrième quartile (Coercition la plus forte)	.4700664 (0.00245)
Incitation	Premier quartile (Incitation la plus faible)	.5902124 (0.00496)
	Deuxième quartile	.6218579 (0.00277)
	Troisième quartile	.5200622 (0.00279)
	Quatrième quartile (Incitation la plus forte)	.7832987 (0.00209)

N = 28 930

Annexe 10 : Influence des dépenses en politiques d'activation de l'emploi sur les opinions envers les effets des prestations sociales

	Opinion envers les effets des prestations sociales
% de dépenses en ALMP	.0866081*** (0.00502)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 26 137

R² = 0.0377

Prob > F = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

Annexe 11 : Influence des mesures coercitives et incitatives sur l'opinion selon laquelle les gouvernements ne devraient verser des prestations sociales qu'aux plus pauvres

	Les gouvernements ne devraient verser des prestations sociales qu'aux personnes les plus pauvres
Coercition	.0539952*** (0.01225)
Incitation	-.0522624*** (0.00846)

Les variables socio-économiques d'âge, de diplôme et de revenus selon l'occupation (codée en deux) sont utilisées de façon permanente en tant que variables de contrôle afin de connaître l'effet propre des variables présentées dans le tableau.

N = 267 205

R² = 0.0173

Prob > khi² = 0.000

*** p<0.01, ** p<0.05, *p<0.1

